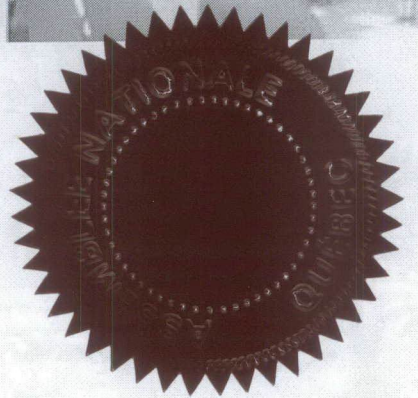
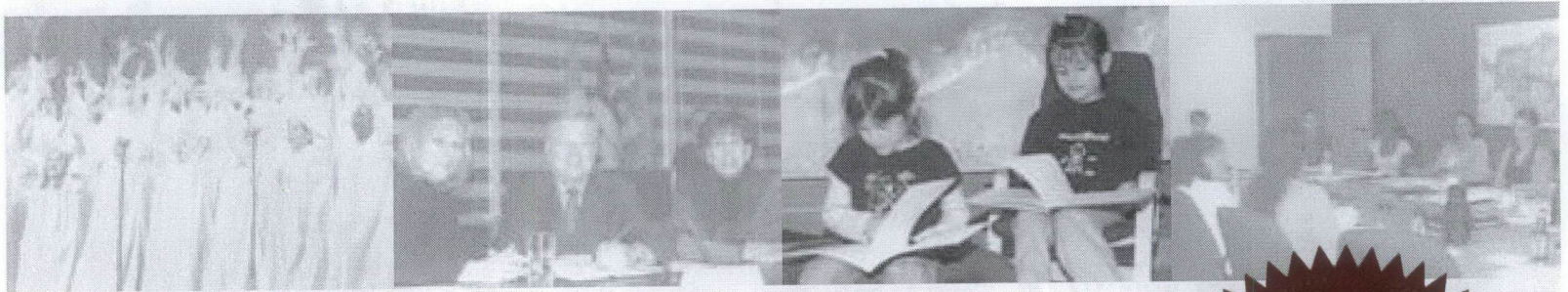


ASSEMBLÉE NATIONALE

no 701-20061122

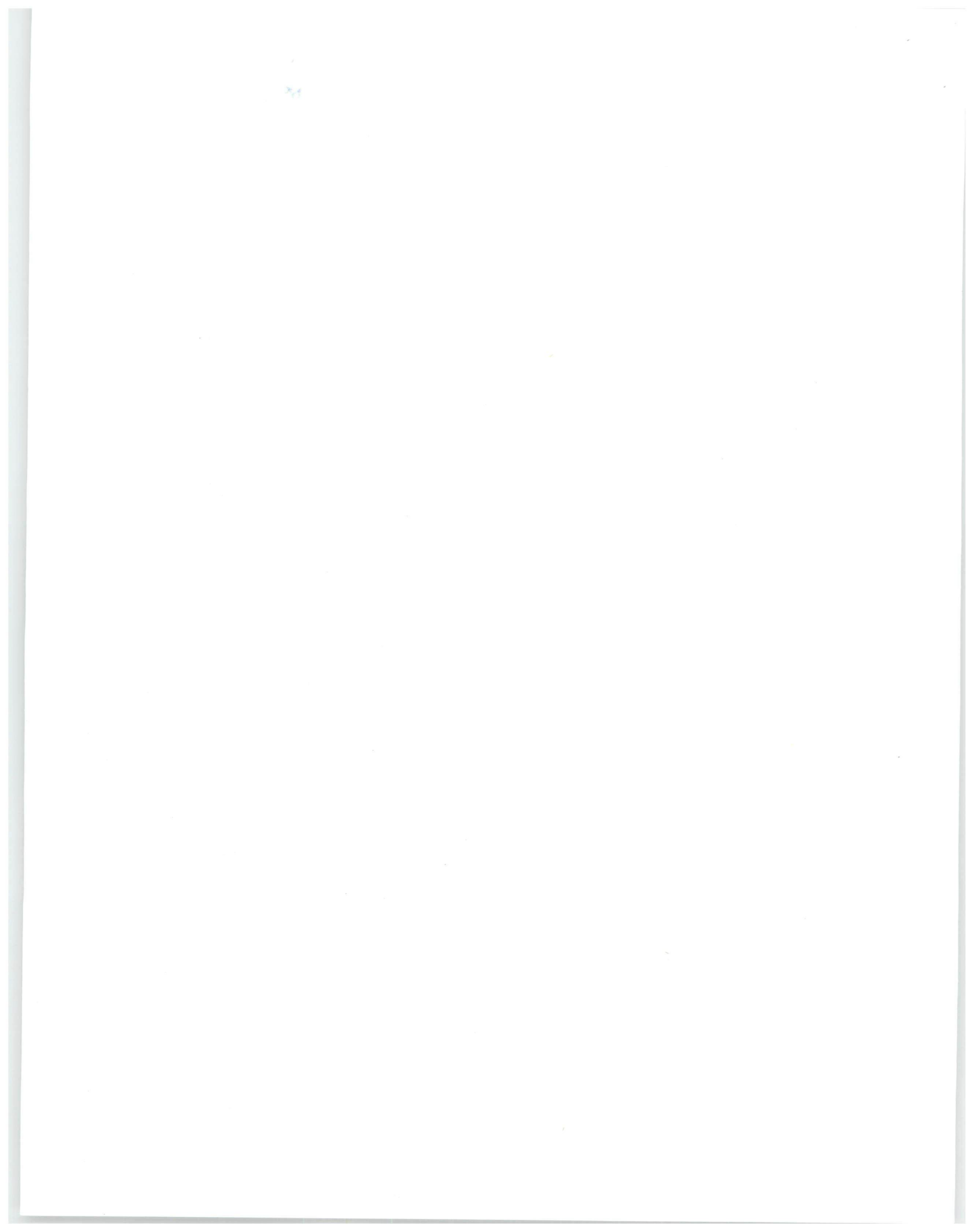
RAPPORT ANNUEL 2005-2006



CAP SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



CONFÉRENCE RÉGIONALE  
DES ÉLUS DE LAVAL





## MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

*Chers partenaires,*

Il me fait plaisir de vous déposer le bilan des réalisations de la CRÉ DE LAVAL pour le terme 2005-2006.

Si l'année 2004-2005 a été marquée par de nombreuses consultations, notamment en matière d'adaptation des normes et programmes gouvernementaux aux réalités de la région, l'année 2005-2006 s'est caractérisée par de nombreux chantiers entourant la conclusion d'ententes en vue d'actualiser les orientations qui se sont définies lors de ces consultations.

Plus particulièrement, trois ententes ont contribué à édifier notre vision d'un Laval solidaire et ouvert sur le monde, soit l'Entente en immigration, qui reconnaît Laval comme région de destination, l'Entente Midi-Pyrénées, laquelle se veut la première Entente de coopération, de région à région, entre la France et le Québec et l'Entente régionale AVEC qui se veut une mobilisation de tous les acteurs en faveur du développement de l'écocitoyenneté chez les jeunes, par les jeunes et la communauté.

Si de telles ententes ont été possibles, c'est grâce à la force de nos partenaires, à leur créativité et à leur esprit d'entrepreneurship qui les amènent à se dépasser, à innover et à saisir les opportunités pour bâtir un Laval durable dans une société en constante mutation.

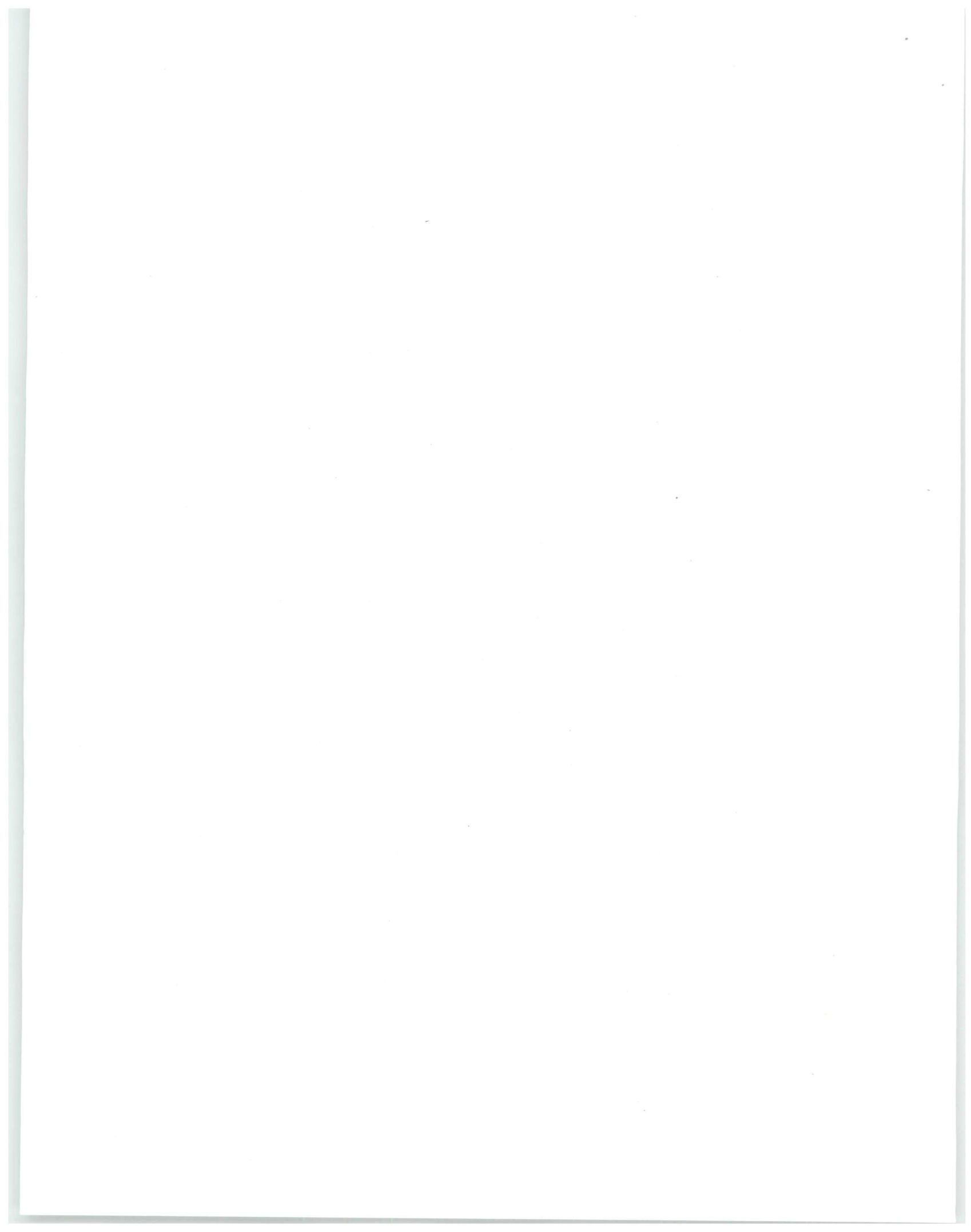
Il nous importe donc de remercier tous ceux et celles qui ont contribué généreusement aux travaux de la CRÉ DE LAVAL, et au premier chef, nos employés, les membres de la Commission régionale de développement de Laval et les membres de nos comités pour leur engagement soutenu et leur ouverture à œuvrer en synergie pour bâtir des ponts entre les îles, les régions et les générations !

Nos remerciements s'adressent aussi au gouvernement du Québec et à la ministre responsable de la région de Laval, madame Michelle Courchesne, pour leur confiance à l'égard des régions et leur volonté d'accentuer la régionalisation pour mieux outiller les communautés dans la prise en charge de leur devenir.

Gilles Vaillancourt  
*Maire et Président*

Manon Caron  
*Directrice générale*





## MISSION

### **Conférence régionale des élus de Laval (CRÉ DE LAVAL)**

La Conférence régionale des élus de Laval a été instituée dans le cadre de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. Elle est, pour la région de Laval, l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional. Chaque conférence régionale des élus a principalement pour mandat de favoriser la concertation des partenaires de sa région, d'établir un plan quinquennal de développement et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

La Conférence régionale des élus peut conclure également avec les ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires, des ententes spécifiques pour l'exercice des pouvoirs et des responsabilités découlant de l'Entente conclue entre le ministre et la Conférence régionale des élus.

Défini dans le cadre de la Loi, le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de la région administrative de Laval est composé de tous les membres du conseil municipal de la Ville de Laval; les députés de l'Assemblée nationale issus des circonscriptions de Laval peuvent participer, sans droit de vote, aux délibérations de la Conférence.

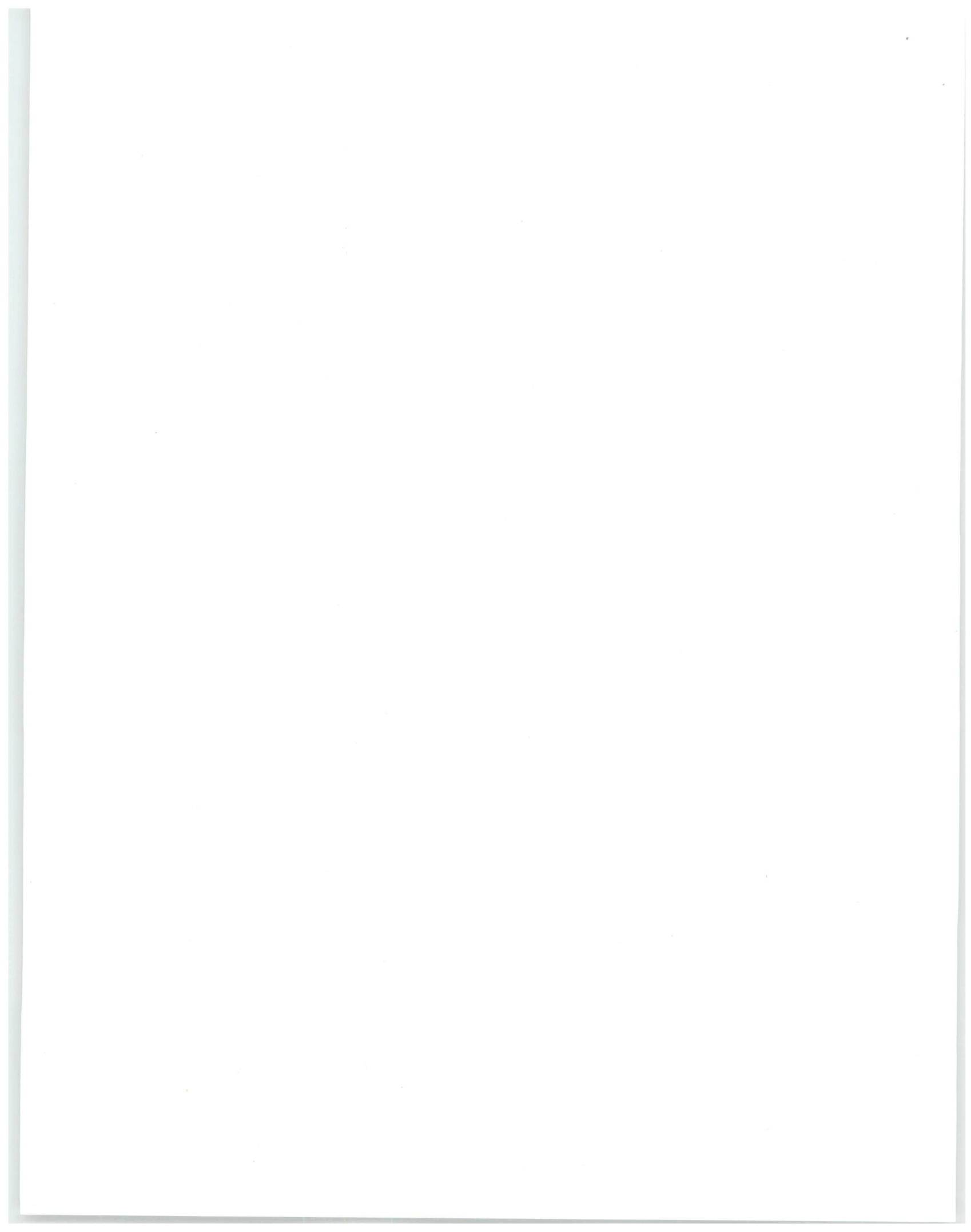
## MANDAT

### **Commission régionale de développement de Laval**

Conformément à une disposition de la Loi sur le MDERR, la Conférence régionale des élus de Laval s'est dotée d'un mécanisme de concertation par la création de la Commission régionale de développement de Laval. Constituant un forum d'échanges intersectoriels permanent sur les grandes orientations régionales de développement, ce comité a pour mandat de contribuer aux travaux de la CRÉ DE LAVAL en regard de ses différents mandats, notamment dans le cadre de toute consultation régionale, d'élaboration d'ententes spécifiques et de plans quinquennaux de développement et pour tout dossier d'intérêt régional.

La Commission regroupe 24 personnes, dont les 7 membres du comité exécutif de la CRÉ DE LAVAL, les 5 députés lavallois siégeant à l'Assemblée nationale et 12 personnes issues des regroupements sectoriels accrédités par la CRÉ DE LAVAL.

Au cours de 2005, les membres de la Commission se sont réunis à deux reprises afin de donner leur avis dans le cadre des diverses consultations pour lesquelles la CRÉ DE LAVAL a déposé un mémoire, notamment, pour les consultations sur le « *Plan de développement durable du Québec* », les « *Véhicules hors route* », la « *Délimitation des bureaux coordonnateurs de garde en milieu familial* », mais aussi dans le cadre des audiences du BAPE sur le parachèvement de l'autoroute 25 et dans le suivi de l'Adaptation des normes et programmes gouvernementaux aux réalités régionales.



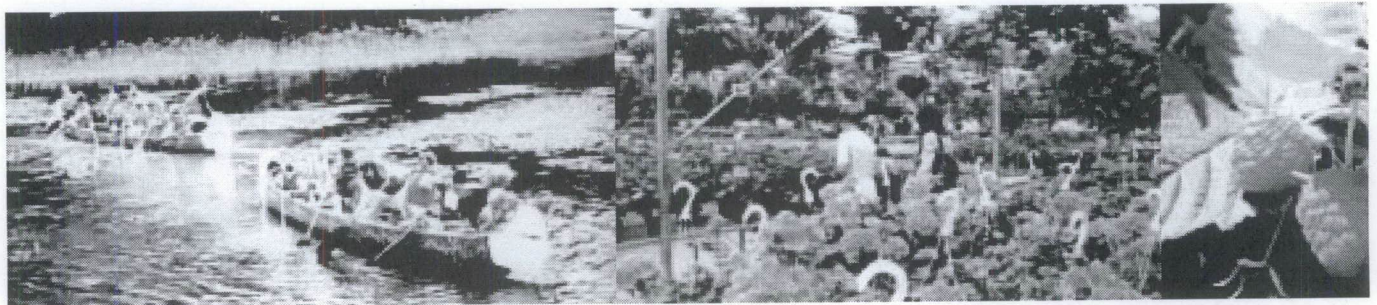
### Comité régional d'économie sociale de Laval (CRESL)

Cette année, le CRESL a concentré ses actions sur le développement et l'intégration des pratiques de saine gestion. En conséquence, des travaux d'accompagnement visant à assurer un meilleur fonctionnement des organisations, des activités de planification stratégique et de réorganisation des ressources humaines ont été réalisés dans quelques entreprises d'économie sociale. Des sessions de formation, visant à développer des compétences dans la gestion financière, ont également été offertes aux entreprises d'économie sociale de la région.

Un des grands défis des organisations à caractère démocratique se joue autour de la place et du rôle du conseil d'administration. Dans cette perspective, une première rencontre, s'adressant aux membres des conseils d'administration des entreprises d'économie sociale et explicitant la place de ces entreprises dans le marché de la production au Québec et l'importance du rôle de ces instances de gestion, a été initiée, en présence de M. Gérald Larose.

Par ailleurs, soulignons que plusieurs projets soumis par des promoteurs ont permis de réfléchir et de préciser les composantes d'une entreprise d'économie sociale. Une rencontre, sous l'égide de Mme Michelle Courchesne, ministre régionale et ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et réunissant les grands partenaires des entreprises d'économie sociale à Laval (CRÉ DE LAVAL, CLD de Laval, Emploi-Québec, Agence de la santé et des services sociaux de Laval) a fourni l'occasion d'en faire la présentation et de travailler dans une perspective régionale au développement de ces entreprises. Nous profitons de la tribune qui nous est donnée pour remercier la ministre de son initiative.

Au cours de l'année, le CRESL s'est enrichi de deux nouvelles entreprises. La prochaine année s'amorce sous le signe de la promotion et débute par la participation au congrès de l'Association des centres locaux de développement du Québec (ACLQ) qui s'est tenu à Laval du 17 au 19 mai 2006.



### Entente spécifique en matière de développement agroalimentaire dans la région de Laval

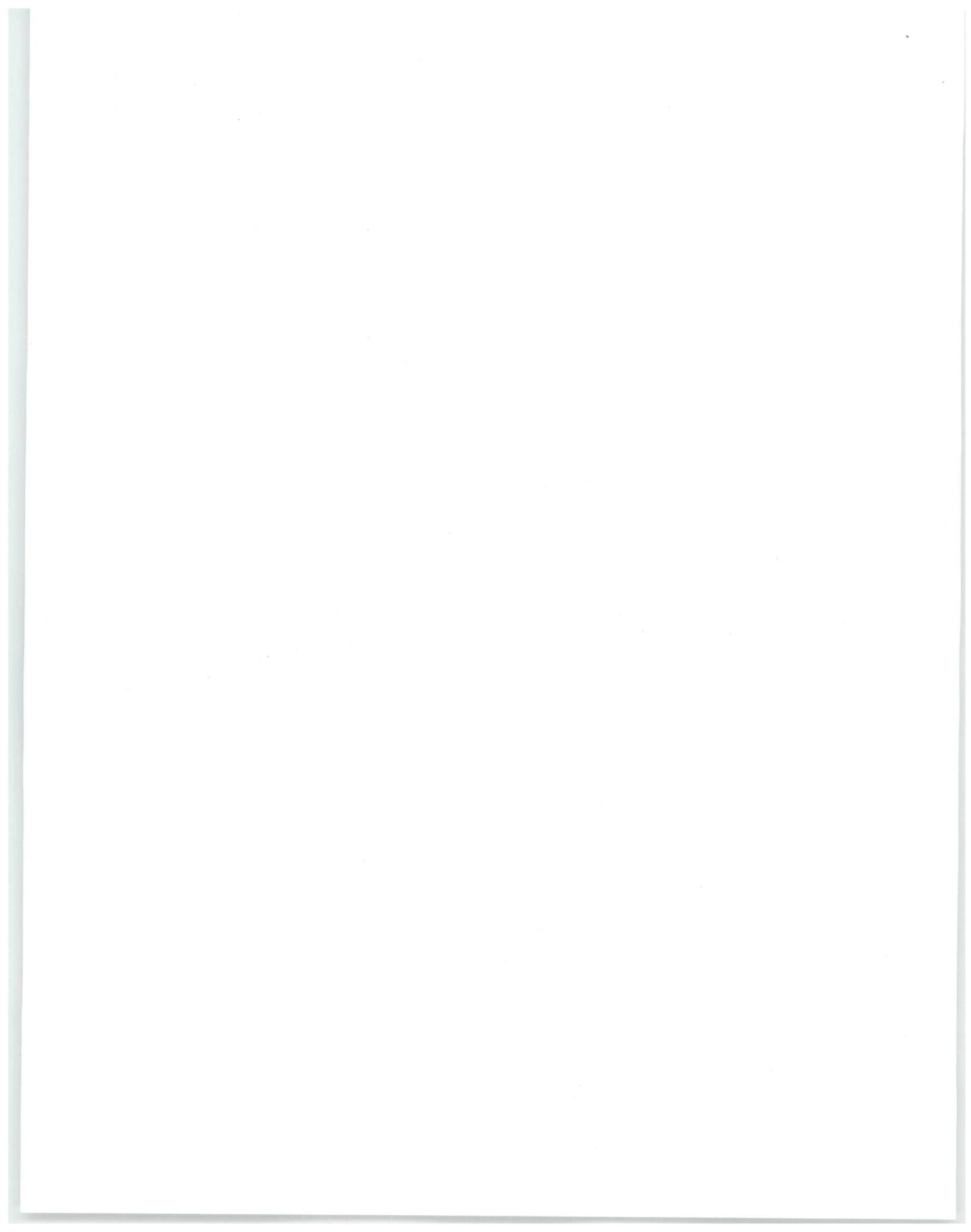
La CRÉ DE LAVAL, en collaboration avec les intervenants du milieu agroalimentaire lavallois, a participé en 2005-2006 à l'élaboration d'un projet d'Entente spécifique en matière de développement agroalimentaire. Cette Entente vise à associer les partenaires en vue, d'une part, d'assurer la mise en œuvre de projets découlant du « *Plan stratégique en matière de développement agroalimentaire dans la région de Laval 2004-2007* » et, d'autre part, de relever les défis propres au développement de l'agriculture périurbaine dans ses multiples fonctions (économique, sociale et environnementale) en lien avec le développement durable. L'Entente est actuellement en cheminement auprès des ministères et des organismes concernés.

### Entente spécifique en matière de culture scientifique et technique

Laval possède des forces distinctives en matière de culture scientifique et technique dont : des institutions muséales reconnues dédiées à la culture scientifique en aérospatiale, en sciences de la vie et, bientôt, dans le domaine de l'eau, un bassin important d'entreprises en sciences et technologie dans la « *Cité de la Biotech* » et des chercheurs de haut niveau déjà engagés en communication scientifique. De plus, le secteur éducatif de Laval organise plusieurs activités relatives à la culture scientifique telles la « *Quinzaine lavalloise des sciences* » et le forum international « *Sciences et Société* ».

Afin d'établir une synergie dans l'action des partenaires et de faire de Laval une région phare en matière de culture scientifique et technique, un projet d'Entente a été élaboré en vue d'agir à l'intérieur d'une stratégie concertée de promotion, de diffusion et de sensibilisation auprès des jeunes et du grand public.

Compte tenu de l'importance de la culture scientifique dans le développement régional, la CRÉ DE LAVAL a résolu de contribuer pour un montant de 150 000 \$ à la réalisation de cette Entente. Celle-ci est actuellement en cheminement auprès des différents partenaires concernés.



---

### **Centre de développement des technologies médicales**

La CRÉ DE LAVAL a attribué un montant de 65 000 \$, en 2005-2006, à la « *Cité de la Biotech* » pour la réalisation et la mise en place du plan d'action du « *Centre de développement des technologies médicales* » (CDTM). Identifié dans le plan initial de développement de la « *Cité de la Biotech* », le CDTM a pour mission de faciliter et d'accélérer le développement des technologies médicales innovantes au Québec en réunissant les compétences complémentaires de ses partenaires et en accompagnant les projets jusqu'au marché. Sa vision est d'être un centre de convergence de portée internationale en recherche, formation, développement, incubation, évaluation et commercialisation des technologies médicales.

Ce centre de développement s'inscrit dans un contexte de demande croissante de notre système de santé et de notre économie pour des solutions novatrices, performantes et exportables; il vise également à apporter des solutions pour faire face à la problématique de vieillissement accéléré de la population dans les pays industrialisés, à favoriser l'efficacité des investissements en santé et à positionner le Québec dans l'économie mondiale.

### **Mémoire sur Le Pont dans l'Est : une voie de développement durable**

En juin 2005, la CRÉ DE LAVAL a participé aux audiences du BAPE sur le parachèvement de l'autoroute 25 et le Pont dans l'Est. Eu égard à l'importance que revêt ce projet pour la collectivité lavalloise, c'est avec grand intérêt que les principaux acteurs du développement économique et régional, regroupés au sein de la Commission régionale de développement de Laval, ont exprimé leur point de vue sur le sujet dans un mémoire intitulé : « *Le Pont dans l'Est, une voie de développement durable pour Laval et le Grand Montréal* ».

Le 14 novembre 2005, c'est avec un vif plaisir que la CRÉ DE LAVAL et les partenaires de la région ont pris connaissance du rapport d'enquête et d'audience publique favorable au projet de prolongement de l'autoroute 25.



### **Comité conciliation travail-famille en milieu de travail**

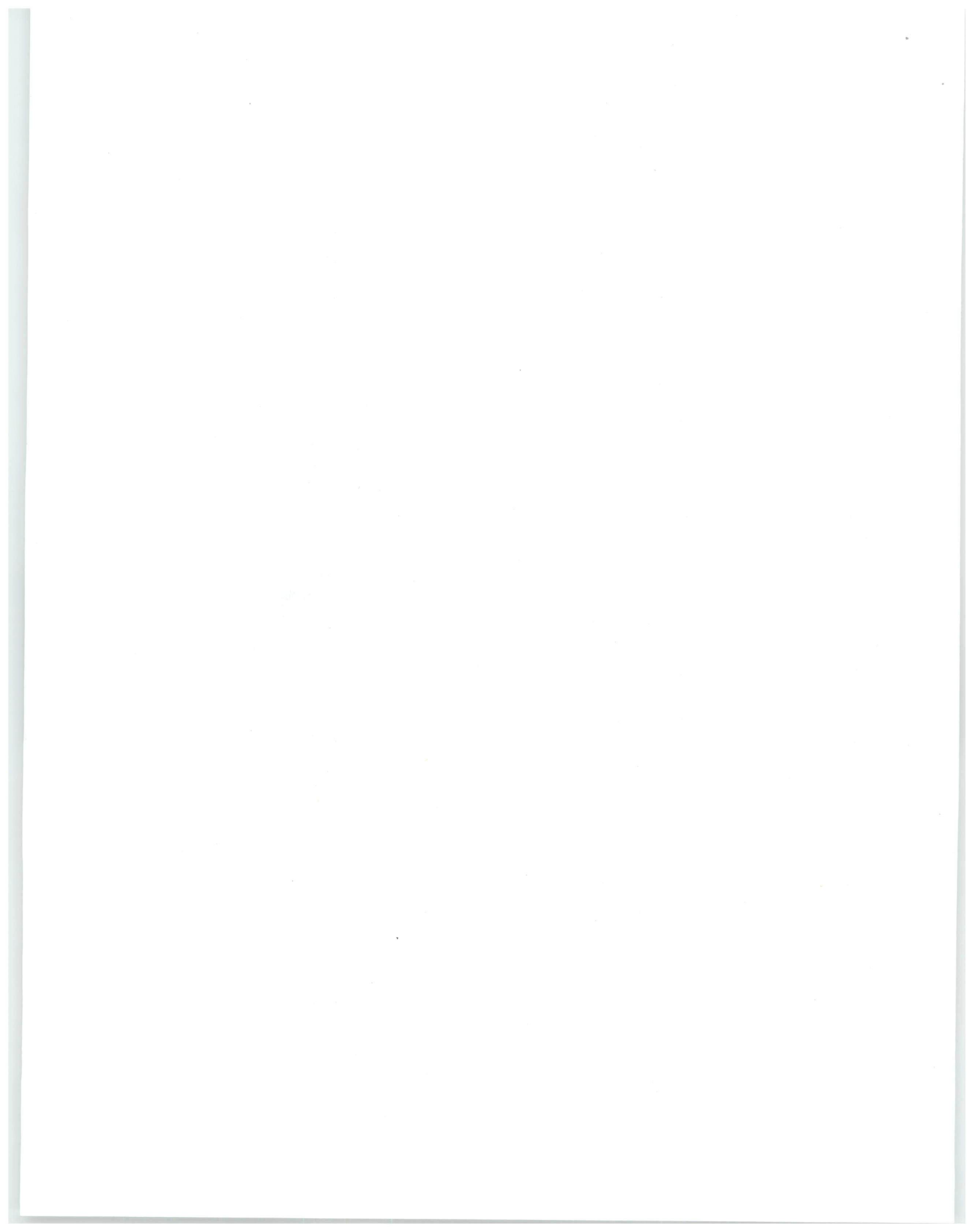
Durant l'année 2005-2006, plusieurs rencontres individuelles et de groupes se sont tenues afin de faire le point sur l'état d'avancement du projet de politique gouvernementale en matière de conciliation travail-famille et mesurer l'intérêt de divers partenaires à l'égard de ce dossier. Un comité restreint, composé de personnes intervenant directement auprès des PME lavalloises, a été formé afin de déterminer les besoins du milieu des affaires de Laval et de proposer une stratégie d'intervention.

Un plan d'action a été adopté à la fin de l'année 2005; ce dernier propose des activités de sensibilisation et de promotion de mesures de conciliation travail-famille auprès des PME lavalloises, de même que l'actualisation d'un projet pilote ayant pour objectif de tester un modèle d'implantation de mesures en conciliation travail-famille dans quelques PME afin d'en évaluer la faisabilité.

Rappelons que dans un contexte de pénurie, de recrutement et de vieillissement de la main-d'œuvre, les entreprises lavalloises se devront d'être innovantes en matière de gestion des ressources humaines afin d'assurer la stabilité de leur personnel.

### **Centre local de développement de LAVAL (CLD de Laval)**

Le CLD de Laval est une corporation dotée d'un conseil d'administration qui en gère les obligations et la mission. Afin d'assurer une cohérence entre les différents niveaux de planification du développement économique à Laval et dans un contexte organisationnel où les territoires de Ville, de Municipalité Régionale de Comté (MRC) et de Région se superposent, Laval s'est dotée d'un modèle unique de CLD. La direction générale des affaires du CLD de Laval a été confiée à la CRÉ DE LAVAL et l'administration des services à LAVAL TECHNOPOLE. Soulignons qu'en vertu de l'article 91 de la Loi sur le MDERR, l'imputabilité du CLD de Laval incombe à la MRC de Laval.



### Protection et mise en valeur du bois Sainte-Dorothée

D'une superficie de 280 hectares, le bois Sainte-Dorothée possède une valeur écologique exceptionnelle compte tenu de la richesse de sa biodiversité. Il est ciblé en tant qu'espace naturel à protéger par les principales instances de développement. Étant donné que la totalité de cet ensemble forestier est située en zone agricole permanente, l'Association pour la protection du Boisé Sainte-Dorothée a entrepris d'élaborer un plan de conservation et de mise en valeur afin de concilier les différentes fonctions d'usage, notamment agricoles et récréatives, et, par conséquent, de bonifier la compréhension, par les acteurs du développement, des enjeux reliés à l'agriculture en milieu périurbain. La CRÉ DE LAVAL a octroyé une aide financière de 93 500 \$ à l'organisme pour la réalisation des études environnementales relatives à ce territoire et au développement d'une stratégie cohérente de conservation et de mise en valeur de ce bois.

### Implantation de la Fédération québécoise de badminton à Laval

En vue d'accueillir la Fédération québécoise de badminton à Laval et de permettre le rayonnement de ce sport, la CRÉ DE LAVAL a résolu d'accorder une aide financière de 150 000 \$ au Complexe Multi-Sports de Laval pour l'aménagement de 10 terrains de badminton et de deux terrains de volley-ball au sein du Centre sportif Bois-de-Boulogne. Ces installations serviront à l'élite du badminton au Québec ainsi qu'à la population lavalloise.

Ce projet correspond à la planification stratégique de la CRÉ DE LAVAL, laquelle a mis de l'avant, en tant que stratégie touristique, le soutien des activités qui sont susceptibles d'agir à la fois sur le développement économique et la qualité de vie.

### Coupe soccer internationale de Laval, édition 2005

Grâce au dynamisme démontré par les responsables de la Coupe soccer internationale de Laval durant ses 15 ans d'existence, l'événement est actuellement considéré comme le plus imposant tournoi de soccer au Québec en terme de participation. L'édition 2005 de ce tournoi a offert plus de 5 000 matchs, impliqué 6 600 joueurs et accueilli 50 000 spectateurs.



Pour l'édition 2005, la CRÉ DE LAVAL a résolu d'accorder une aide financière de 30 000 \$ à l'organisme pour l'élaboration de nouvelles avenues permettant de garantir le développement de l'événement sur la scène internationale ainsi que de nouvelles stratégies de développement.

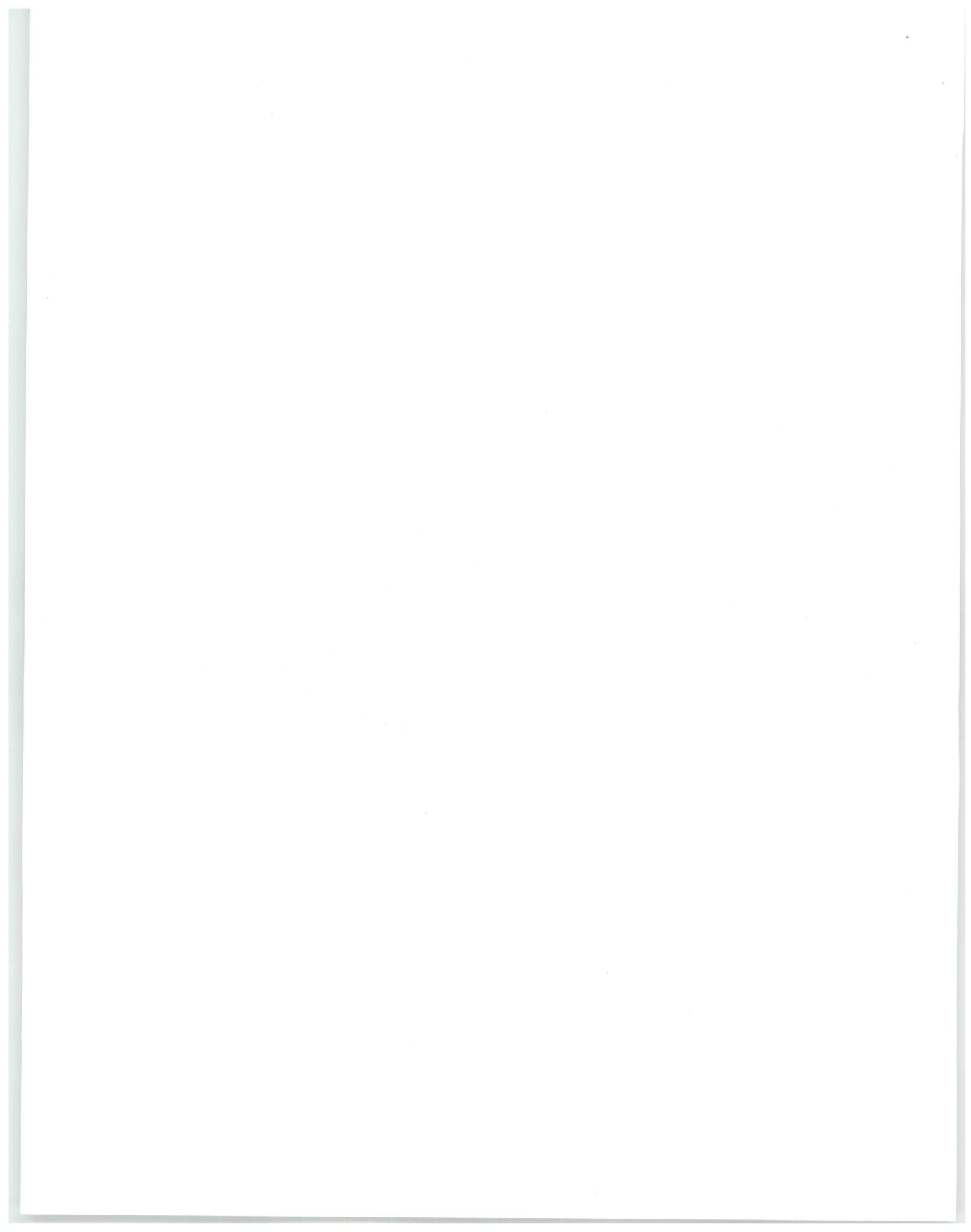
### Programme de mise en œuvre, Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier

Le Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier est le seul centre québécois et canadien dédié à l'interprétation des sciences de la santé, notamment en microbiologie. Victime de son succès, le Centre a atteint sa pleine capacité en regard de l'espace et du financement dont il dispose pour assurer son fonctionnement. Afin de continuer sa croissance, la CRÉ DE LAVAL a résolu d'attribuer une aide financière de 50 000 \$ à cet organisme pour la réalisation d'un programme de mise en œuvre visant sa relocalisation, ainsi que le développement d'activités d'autofinancement.

Rappelons que les activités de ce Centre s'inscrivent dans le cadre de deux priorités de développement retenues par la région, soit la sensibilisation des jeunes aux carrières scientifiques et le développement de la Cité de la Biotech.

### Consultation sur les véhicules hors route

En avril 2005, madame Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, invitait la CRÉ DE LAVAL, à lui déposer un « avis écrit » sur le document « Consultation publique sur les véhicules hors route ». Le principal enjeu de la consultation est, dans une perspective de développement durable, de trouver un équilibre entre les attentes des citoyens de vivre dans un environnement de qualité et les besoins des utilisateurs de VHR de pratiquer leur activité.



Sur recommandation de la Commission régionale de développement de Laval, la CRÉ DE LAVAL a tenu une consultation au terme de laquelle un avis comprenant 25 recommandations a été acheminé au MTQ. Cet avis souligne que malgré les retombées économiques positives engendrées par l'utilisation récréative des VHR, particulièrement au Québec dans son ensemble, cette activité a des conséquences mesurables sur l'environnement, la santé publique et, par conséquent, sur la qualité de vie des citoyens. Le développement de ces activités de loisirs motorisés doit donc se réaliser avec une vision intégratrice du développement durable.

L'avis soulève également qu'il est essentiel que le MTQ ne donne pas de statut permanent aux pistes de motoneige et de VTT au Québec, considérant le fait, qu'à Laval, les circuits passent en grande partie en terrains privés et en zone agricole permanente. En conséquence, il est proposé au gouvernement d'accorder plus de pouvoirs aux municipalités quant à la réglementation de la pratique du VHR sur leur territoire en fonction de leurs particularités respectives. Au terme de l'année, un projet de Loi a été soumis à l'Assemblée nationale et des développements sont attendus dans ce dossier.

### **Symposium des artistes sur la route des fleurs**

Organisé par le Quartier des Arts du Cheval Blanc, le Symposium des Artistes sur la route des Fleurs en est à sa huitième édition. Cet événement présente quelque 90 artistes à travers 14 sites de la route des fleurs et ce, afin de conjuguer la richesse des beautés horticoles et artistiques. L'événement est récipiendaire du prix « *COUP DE CŒUR 2004* » du conseil de la culture de la Ville de Laval et a reçu une mention spéciale aux Grands Prix du tourisme québécois 2005.

Étant donné que ce projet vise à découvrir le potentiel agroalimentaire et horticole de Laval tout en soutenant les entreprises culturelles, la CRÉ DE LAVAL a résolu d'attribuer une aide financière de 14 300 \$ à l'organisme pour la réalisation d'un plan médiatique permettant au Symposium d'atteindre une visibilité nationale.



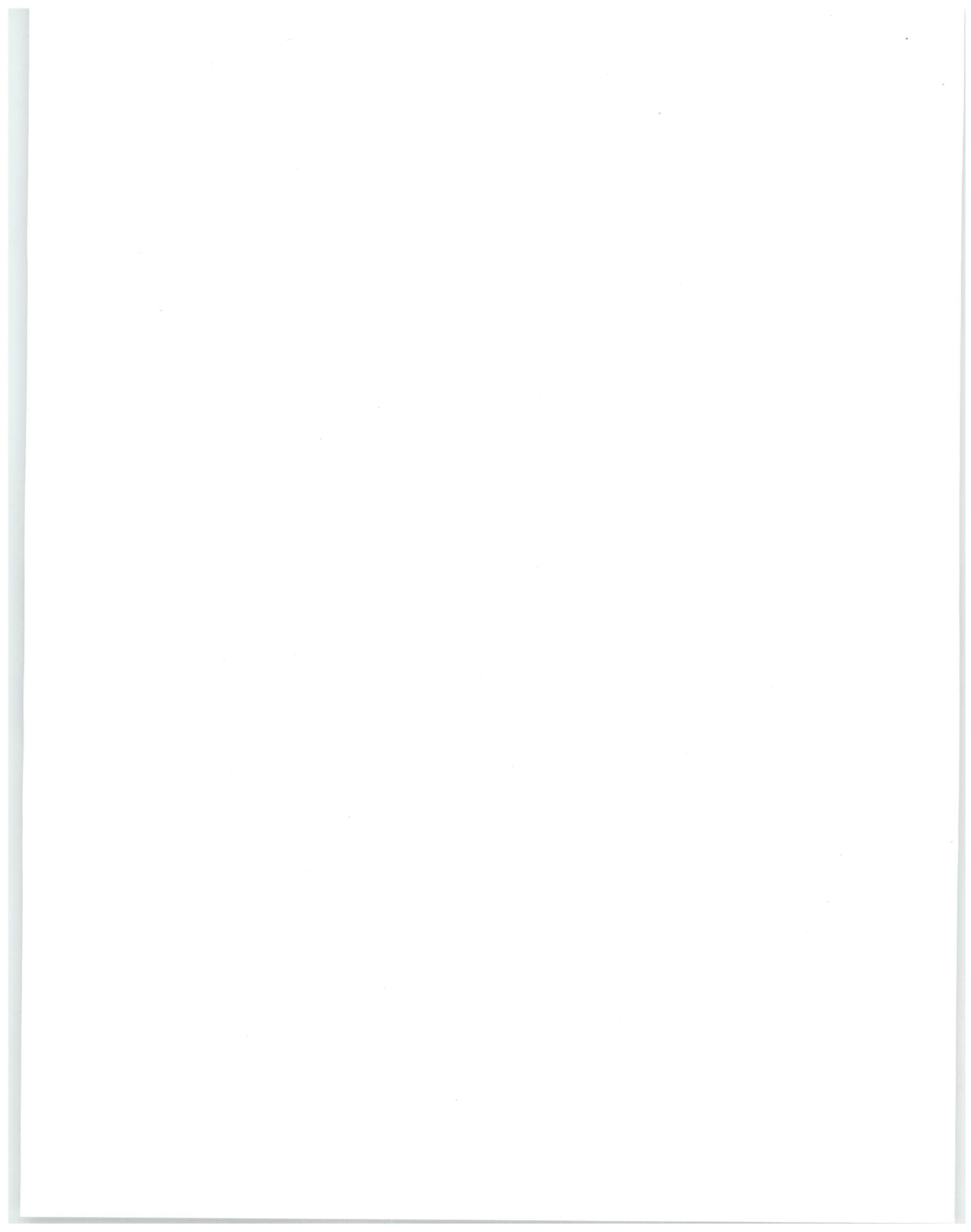
### **Festival de TROIS, édition 2005**

Le Festival de TROIS est le premier festival littéraire de longue durée en période estivale au Québec. Il se distingue par la fusion de différentes formes d'art, par de prestigieux praticiens du monde des lettres, du théâtre, de la musique et du cinéma. Il rend accessible à un large public des textes majeurs de la littérature québécoise et française.

Cette année, afin de souligner le 15<sup>e</sup> anniversaire du Festival de TROIS et dans le cadre du 40<sup>e</sup> anniversaire de Ville de Laval, la CRÉ DE LAVAL a attribué une aide financière de 15 000 \$ afin d'offrir au public une journée de lecture hors du commun sous le thème du « *Mahabharata* ». Ce texte sacré, d'une durée marathonnienne, entre 6 et 8 heures, fait partie du patrimoine mondial et est l'un des plus longs et des plus anciens livres de l'humanité. Rappelons que ce grand poème épique de l'hindouisme a profondément influencé la vie religieuse et culturelle de tout le sous-continent indien et d'une bonne partie du reste de l'Asie.

### **Mondial Choral Loto-Québec**

Depuis plusieurs années, Laval était à la recherche d'un événement culturel majeur en mesure de lui conférer une identité touristique et une renommée sur le plan international. Considérant le potentiel de développement du Mondial Choral Loto-Québec et les résultats obtenus lors de la première édition en juin 2005, la CRÉ DE LAVAL a résolu d'accorder à nouveau une aide financière de 200 000 \$ pour l'édition 2006. Ce projet, de par son accessibilité à un vaste public, sa complémentarité avec les autres événements de la région métropolitaine et la notoriété de son promoteur, comporte toutes les caractéristiques gagnantes pour inscrire Laval dans le réseau des grands événements culturels tout en contribuant à la mise en valeur du caractère identitaire et emblématique de Laval. L'édition 2005 a accueilli plus de 500 000 personnes qui ont assisté aux nombreux spectacles donnés par 11 500 choristes venant de divers horizons.



### Marcher et découvrir Laval

La dernière édition du guide « *Marcher et découvrir Laval* » a connu un tel succès auprès de la population lavalloise que les 15 000 copies imprimées se sont écoulées en trois ans. Dans ce contexte, et compte tenu de l'importance de soutenir la promotion de l'activité physique auprès des jeunes et de la population en général, la CRÉ DE LAVAL a accordé une aide financière de 8 000 \$ au « *Regroupement du sport à Laval* » pour contribuer à la réédition améliorée de ce guide.

### Festival du livre jeunesse

Le Festival du livre jeunesse est un événement qui a pour mission de valoriser la lecture auprès des jeunes de 0 à 17 ans. La nouvelle activité de l'édition 2005, « *Lis-moi un livre* », laquelle consiste à offrir aux enfants une lecture animée par un conteur, a connu un rayonnement à travers tout le Réseau des bibliothèques publiques du Québec. Compte tenu de l'importance de s'investir dans la réussite académique des jeunes, la CRÉ DE LAVAL a résolu d'attribuer une somme de 20 000 \$ pour la réalisation de l'édition 2005 de ce Festival.

### Déclaration de coopération Midi-Pyrénées

En février 2005, La CRÉ DE LAVAL a signé une entente de collaboration avec la région Midi-Pyrénées. Il s'agit de la toute première entente régionale à être signée entre une région française et une région québécoise. L'entente prévoit trois grands secteurs de collaboration : l'économie, le développement socioculturel et l'environnement / milieu de vie. Midi-Pyrénées est la première région française pour l'intensité en R & D; elle constitue le premier pôle européen de télécommunications spatiales et entend être une des plus grandes concentrations européennes en nanotechnologie. Laval et la région Midi-Pyrénées ouvriront aussi un canal de communication privilégié sur les expériences en développement durable et en patrimoine écologique.



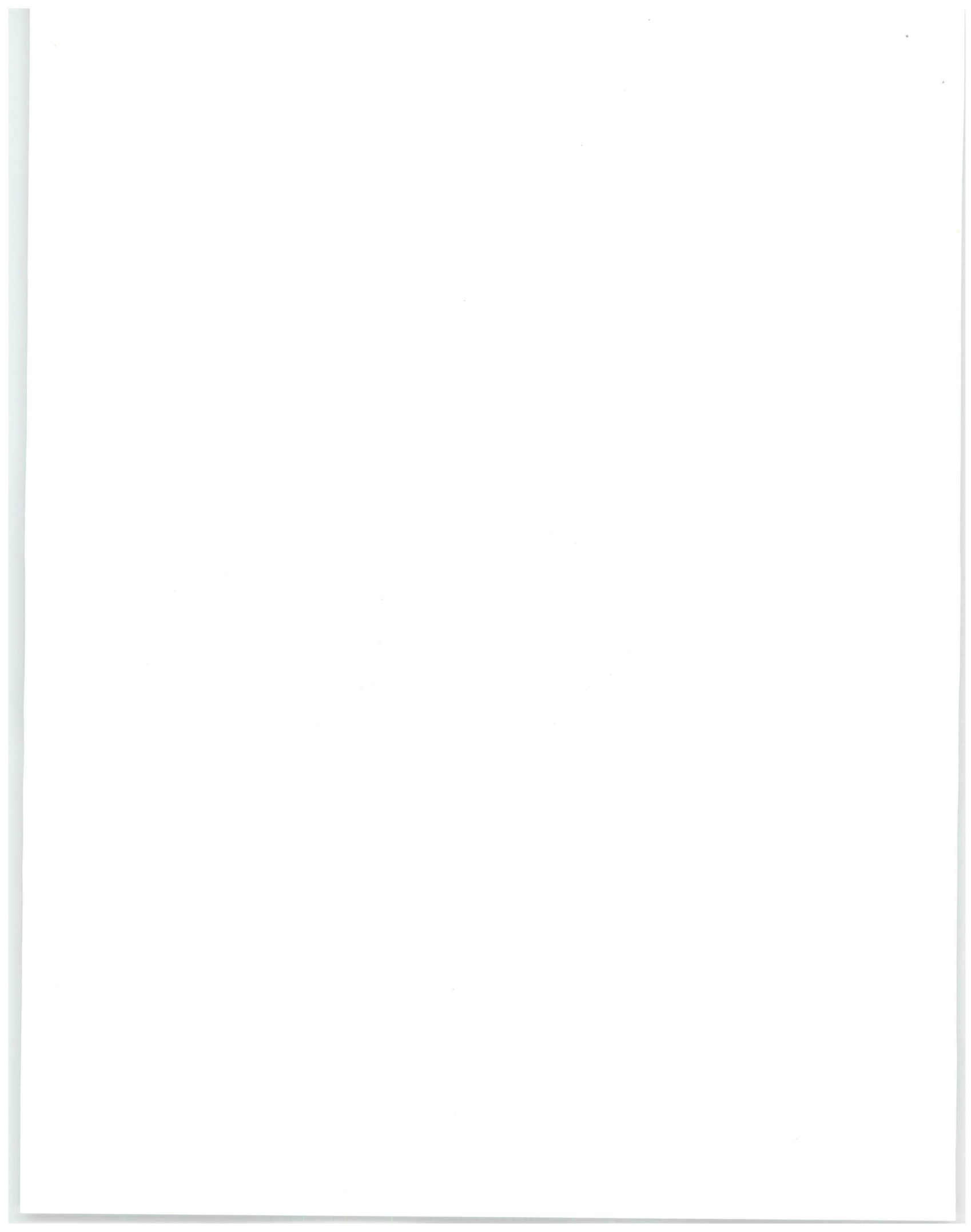
### Entente spécifique en matière d'immigration

Dans les suites du plan d'action gouvernemental « *Des valeurs partagées, des intérêts communs* », les partenaires de Laval, réunis au sein du « *Comité des partenaires en immigration de Laval* », ont élaboré un plan d'action régional. Dans la foulée de ces interventions, et pour que Laval soit inscrite en tant que région de destination, la CRÉ DE LAVAL, Ville de Laval et le MIC ont signé une Entente de partenariat en immigration, d'une durée de trois ans. Celle-ci a pour objet de « *favoriser la concertation des partenaires afin de susciter la réalisation d'activités ou de projets visant la régionalisation de l'immigration, tant en ce qui a trait à l'attraction des personnes immigrantes, à leur établissement durable en région et au développement de relations interculturelles harmonieuses au sein de la communauté d'accueil.* »

Soulignons qu'il importait d'inscrire cette Entente dans la dynamique lavalloise et c'est à cet égard qu'il y est stipulé la nécessité de « *favoriser une régionalisation de l'immigration inscrite dans le cadre des concepts de développement durable et d'Ensemble à Laval et de permettre aux partenaires de la région d'harmoniser leurs interventions en matière d'immigration dans un but de cohérence, de complémentarité et de convergence dans l'action, en fonction des priorités régionales.* »

Afin de réaliser les engagements des trois signataires de l'Entente, un comité de gestion a été mis en place. Ses principaux rôles sont de superviser la mise en œuvre de l'Entente et d'élaborer les plans de travail annuels. Au printemps 2006, les membres du comité de gestion ont mis en place un comité opérationnel pour supporter leurs travaux.

Le plan de travail annuel 2006, actuellement en élaboration, s'inspire des axes du plan d'action gouvernemental, à savoir : une immigration correspondant aux besoins de Laval (axe 1), l'accueil et l'insertion professionnelle durable (axe 2), l'apprentissage du français : un gage de réussite (axe 3), Laval fière de sa diversité (axe 4) et Laval engagée dans l'action : fonctions et gestion de l'Entente (axe 5).



### Comité sur le développement et la consolidation des CPE et des garderies

L'année 2005 a été marquée par la réforme du réseau des centres de la petite enfance (CPE) et l'adoption de la Loi 124 : « *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* » laquelle remplace officiellement la « *Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance* ».

Bien que les membres du comité sur le développement et la consolidation des CPE et des garderies de Laval aient manifesté l'intérêt de s'investir dans la qualité des services, la réforme du réseau des CPE ne l'a pas permis compte tenu des consultations et des réorganisations en cours. En conséquence, les membres du comité se sont réunis afin de fournir un avis à la CRÉ DE LAVAL dans le cadre de la réforme entourant l'implantation et la délimitation des territoires des bureaux coordonnateurs de garde en milieu familial à Laval.

### Consultation sur la délimitation des bureaux de coordonnateurs de garde en milieu familial

Le 27 janvier 2005, la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Mme Carole Théberge, demandait aux CRÉ de lui soumettre un avis sur le nombre et la délimitation des territoires des bureaux coordonnateurs de garde en milieu familial. Suite à des rencontres avec les membres de la Commission régionale de développement de Laval et ceux du comité sur le développement et la consolidation des CPE et des garderies, la CRÉ DE LAVAL a déposé, en février dernier, un avis proposant la mise en place de six bureaux coordonnateurs correspondant aux six secteurs d'aménagement municipaux. La recommandation émise par la CRÉ DE LAVAL a été intégralement acceptée par le ministère.

### Comité logement social

En 2005-2006, une seule rencontre du comité logement social a eu lieu. Celle-ci avait pour but de fournir un avis à la CRÉ de Laval concernant le rôle que la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) devrait jouer en matière de logement social et abordable.



Guide d'information et d'action

Disponible à la TCLCF  
Pour info: (400) 863-6739

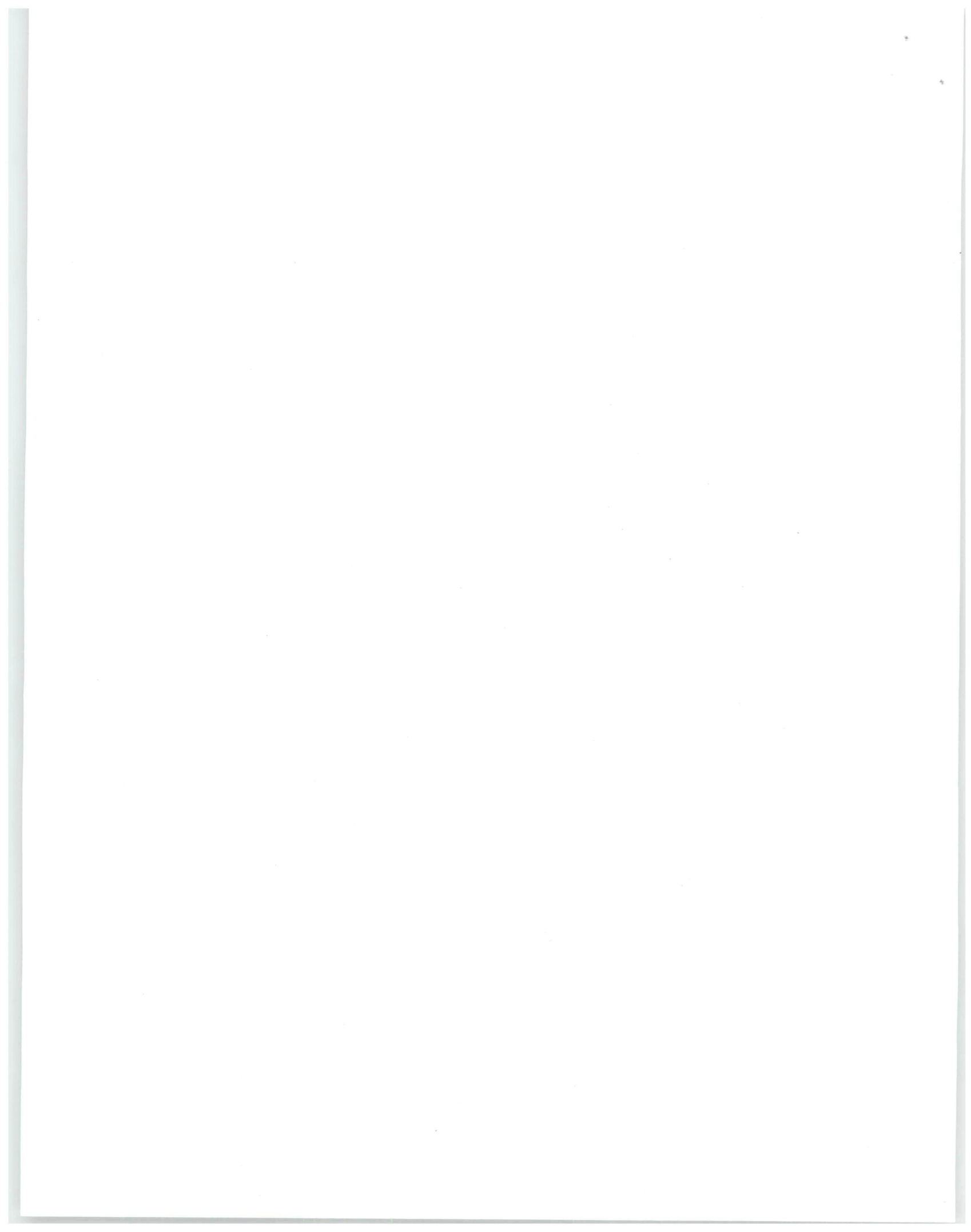
Étant donné que le comité logement social est un mandat relevant de la municipalité et de la CMM et que la CRÉ DE LAVAL est toujours en attente d'une réponse gouvernementale quant aux propositions régionales qui ont été émises dans le cadre de l'« *Avis sur l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux* », les travaux de ce comité ont été suspendus.

### Comité femmes et développement régional

En 2005-2006, la CRÉ DE LAVAL, en collaboration avec la Table de concertation lavalloise en condition féminine, a statué sur les mandats du nouveau comité « *Femmes et développement régional* ». Ces mandats consisteront, entre autres, à contribuer à la préparation du prochain plan stratégique de développement de la région de Laval afin de veiller à la prise en compte des intérêts et des besoins spécifiques des femmes, à initier des projets en lien avec les grandes orientations régionales afin d'améliorer la condition des femmes de la région, à documenter et soutenir la présence des femmes au sein des instances locales et régionales et à aviser la CRÉ DE LAVAL sur tout dossier d'intérêt en matière de condition féminine dans la région de Laval.

### Pour une relève féminine au pouvoir

Par ailleurs, afin de remédier au déficit démocratique des femmes au sein des instances décisionnelles et d'accroître la participation citoyenne des jeunes femmes, la Table de concertation en condition féminine (TCLCF) a décidé de mettre en œuvre une série de projets répartis en deux volets. Le volet « *formation* » vise à sensibiliser, informer et outiller les femmes afin qu'elles accèdent, en plus grand nombre, aux instances décisionnelles et y jouent pleinement leur rôle à titre de citoyennes engagées. Le deuxième volet, « *instances décisionnelles* », consiste principalement en la tenue de rencontres de sensibilisation auprès des acteurs socio-économiques, des élus et des décideurs de Laval pour favoriser la prise en compte des enjeux en matière de condition féminine. Pour l'aider à atteindre ces objectifs, la CRÉ DE LAVAL a résolu d'accorder à la TCLCF une aide financière de 21 230 \$.





## PROGRAMME AVEC

Ce programme de revitalisation de l'environnement physique et social des jeunes est coordonné, depuis trois ans, par la CRÉ DE LAVAL, à la demande de Ville de Laval et des deux commissions scolaires de Laval. L'objectif visé est de développer le sens civique et l'écocitoyenneté chez les jeunes fréquentant les écoles de Laval, tant francophones, qu'anglophones, en les impliquant, concrètement, dans un projet qui les concerne directement, soit l'aménagement de leur cour d'école.

Le programme AVEC a été officiellement lancé en septembre 2005, lors d'une conférence de presse, où fut également présenté le « *Guide pédagogique pour comprendre le développement durable* ». Ce guide a été réalisé par la CRÉ DE LAVAL, de concert avec la Chaire en écoconseil de l'Université du Québec à Chicoutimi. En décembre, une Entente de partenariat entre la CRÉ DE LAVAL, Ville de Laval, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et le Forum jeunesse Laval a été signée en vue de constituer un fonds d'une valeur de 1 320 000 \$ destiné à soutenir des projets concrets initiés par les écoles de Laval.

Au terme d'un premier appel de projets auprès des 84 écoles lavalloises, vingt écoles ont manifesté leur intérêt à s'inscrire dans le développement de l'écocitoyenneté chez les jeunes et dans la réalisation d'un projet concret de revitalisation de leur cour d'école.

Considérant les contributions accordées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de l'embellissement des cours d'écoles québécoises, ainsi que les contributions des écoles et du milieu, la première année du programme AVEC verra plus d'un million de dollars de travaux se réaliser, sans compter le temps consacré, sous forme de bénévolat, par les parents, les enfants, le personnel scolaire et les gens d'affaires du milieu : plan concept, recherche de fonds, activités dans les classes, rencontres de conseils d'établissements et de comités de coordination... Une effervescence, un engouement sans précédent !

Par ailleurs, des activités importantes de formation et de sensibilisation ont été organisées par la CRÉ DE LAVAL afin de supporter les acteurs du milieu dans l'éducation au développement durable auprès des jeunes et de la communauté en général. Entre autres, une soirée animée par M. Claude Villeneuve, directeur de la Chaire en écoconseil de l'Université du Québec à Chicoutimi, sous le thème « *Éduquer au développement durable : le défi de l'écocitoyenneté* », a été organisée à l'école secondaire Curé-Antoine-Labelle. Quelque 200 personnes y assistaient.

De plus, d'autres formations en plus petits groupes, ont été dispensées notamment par M. Roger La Roche, responsable du programme en gestion environnementale au Collège de Rosemont, sous le thème : « *Le développement viable : facteurs de société et facteurs de développement* » et par Evergreen, sur leur Fondation, le choix des plantes indigènes et l'organisation d'une journée de plantation.

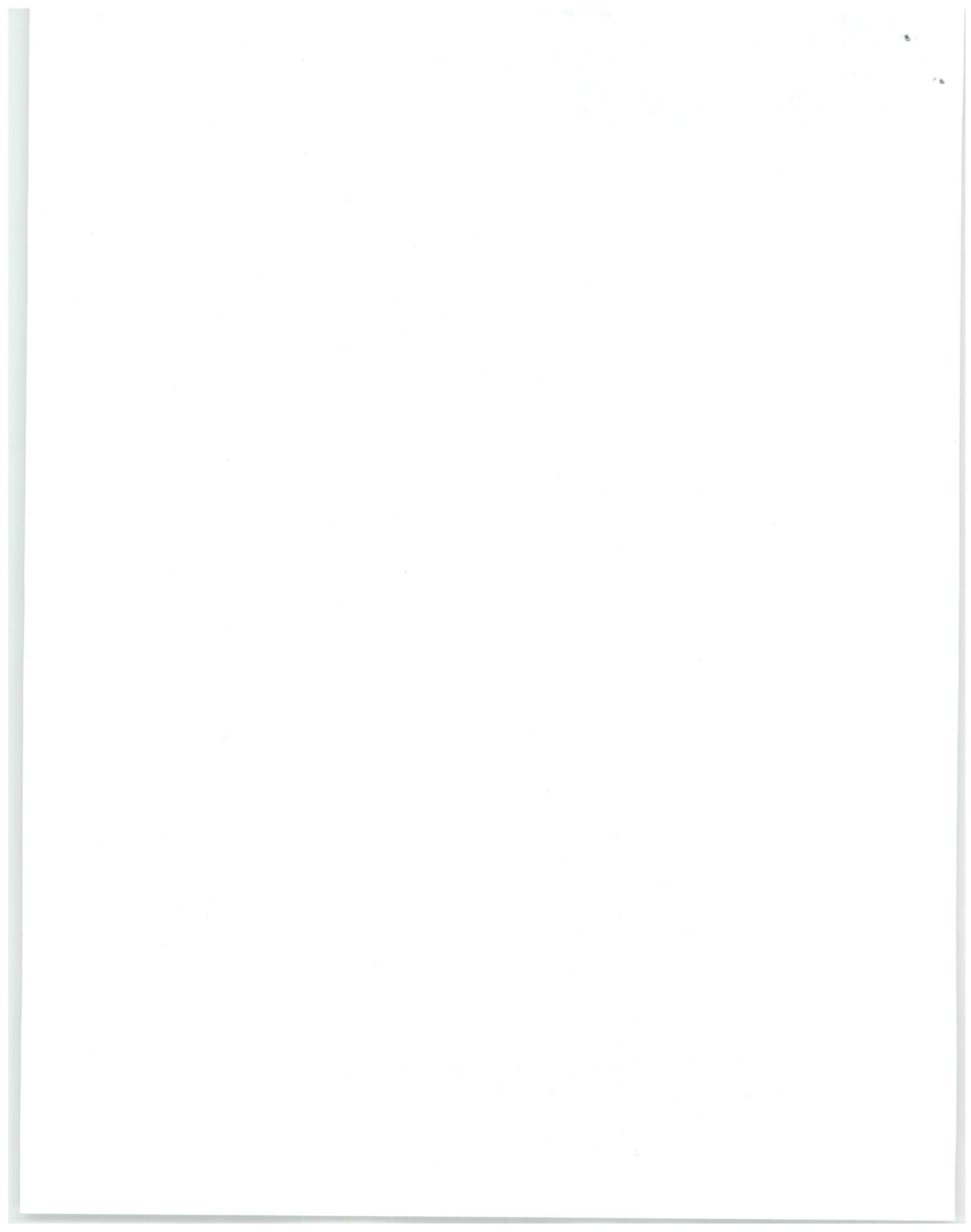
Enfin, sur le plan gestion du programme, les membres du comité de pilotage se sont réunis à plusieurs reprises et ont notamment rencontré toutes les écoles participantes de l'an I pour mieux comprendre leur projet. Simultanément, le développement de partenariats a suivi son cours. Plusieurs engagements se sont concrétisés avec le CEGEP de Rosemont (formation et stagiaires), le Collège Montmorency (formation et stagiaires), le Centre de formation horticole de Laval (stagiaires) et la Société Laval en fleurs (Réseau d'entreprises; valeur de 42 000 \$ pour 2005-2006).

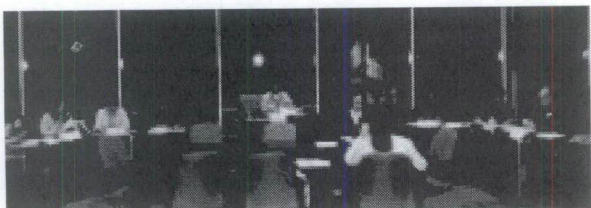
C'est dans ce contexte que deux nouveaux comités verront le jour en 2006-2007 : un comité de réflexion sur le développement durable en milieu scolaire (en lien avec École en Santé et EVB) et un comité de coordination des interventions de formation et d'accompagnement (comité aviseur). Le comité de gestion ou de pilotage du programme s'est ainsi doté d'une structure de support pour mieux suivre l'évolution des dossiers et surtout accompagner davantage les écoles.



### ADAPTATION DES NORMES ET DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

Faisant suite aux nombreux travaux réalisés dans le cadre de la consultation gouvernementale sur l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux, la CRÉ DE LAVAL a suivi, tout au long de l'année, les réponses qui ont été apportées par les ministres lors des rencontres de la Table Québec-Régions. Il s'agit d'un dossier de longue haleine et, au terme de l'année, plusieurs éléments de réponses ou solutions potentielles ont été proposés à la région; entre autres, quatre ententes sont actuellement en négociation en vue d'apporter des solutions concrètes à des problèmes identifiés par la région.





## FORUM JEUNESSE LAVAL

L'année 2005-2006 a été exceptionnelle pour le Forum jeunesse Laval, instance consultative de la CRÉ DE LAVAL. Il a été particulièrement actif tant, par la réalisation de projets, la participation à différentes consultations, événements et comités, que par l'élaboration d'ententes régionales visant à favoriser la place de la relève et la participation citoyenne des jeunes.

**Projets** C'est sous un objectif commun, le développement de la participation citoyenne des jeunes, que le Forum jeunesse a mené, cette année, différents projets. Citons la réalisation de deux éditions du projet « *Électeurs en herbe* », lors des élections municipale et fédérale. Dans le cadre de ce projet, le Forum a participé activement et a soutenu des groupes d'étudiants dans la réalisation de simulations de scrutin, de débats entre candidats et dans diverses autres activités. Soulignons la réalisation de « *Démocracité* », une simulation de conseil municipal tenue à l'Hôtel de Ville et entièrement élaborée par le Forum jeunesse en collaboration avec Ville de Laval. Cette activité a permis à une trentaine de jeunes lavallois d'expérimenter la démocratie municipale et de présenter des propositions aux élus municipaux.

**Consultations** Afin de faire valoir ses préoccupations et ses valeurs, le Forum jeunesse Laval a participé à de nombreuses consultations en 2005-2006. Ainsi, il a rédigé des mémoires et a participé aux audiences régionales lors de la consultation sur la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et celle sur la réforme du mode de scrutin. Le Forum jeunesse a également rédigé un mémoire lors de la consultation sur la démocratie scolaire en plus d'appuyer celui de la région de Laval concernant le parachèvement de l'autoroute 25. Enfin, cherchant toujours à améliorer sa représentativité et la portée de ses actions dans la région, le Forum a réalisé une consultation auprès de ses principaux partenaires afin d'alimenter ses réflexions dans la réalisation d'un bilan de ses forces et faiblesses.

**Événement et représentation** Dans le cadre de ses mandats et dans la perspective de parfaire ses connaissances de la jeunesse et des enjeux la touchant, le Forum jeunesse Laval a participé à de nombreux colloques et événements. C'est également dans cet esprit qu'il s'est impliqué au sein de différentes tables de concertation, comités et instances de la CRÉ DE LAVAL. Le Forum a été étroitement associé aux travaux entourant l'élaboration de la Stratégie d'action jeunesse via sa participation à la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec. Par sa participation à ces différentes instances, le Forum jeunesse Laval veille à représenter les intérêts des jeunes lavallois tout en partageant son expertise. Finalement, en collaboration avec la CRÉ DE LAVAL, il a réalisé le jumelage de jeunes à différents conseils d'administration de la région dont l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval et LAVAL TECHNOPOLE.

### Ententes régionales et Fonds régional d'investissement jeunesse

Visant toujours à favoriser la place de la relève lavalloise, en 2005-2006 le Forum jeunesse Laval a initié et participé activement à l'élaboration de nombreuses ententes régionales : Entente spécifique en matière de développement agroalimentaire à Laval (60 000 \$), Entente spécifique en matière de culture scientifique et technique (300 000 \$), Entente spécifique en matière de culture (300 000 \$) et Entente régionale sur l'implication citoyenne des jeunes (300 000 \$). Le Forum a également résolu d'accorder une aide financière totalisant 156 000 \$ à trois projets : « *Coopérative jeunesse du Marigot* », « *CI Eau* » et « *Création d'un îlot de verdure en milieu défavorisé* ».

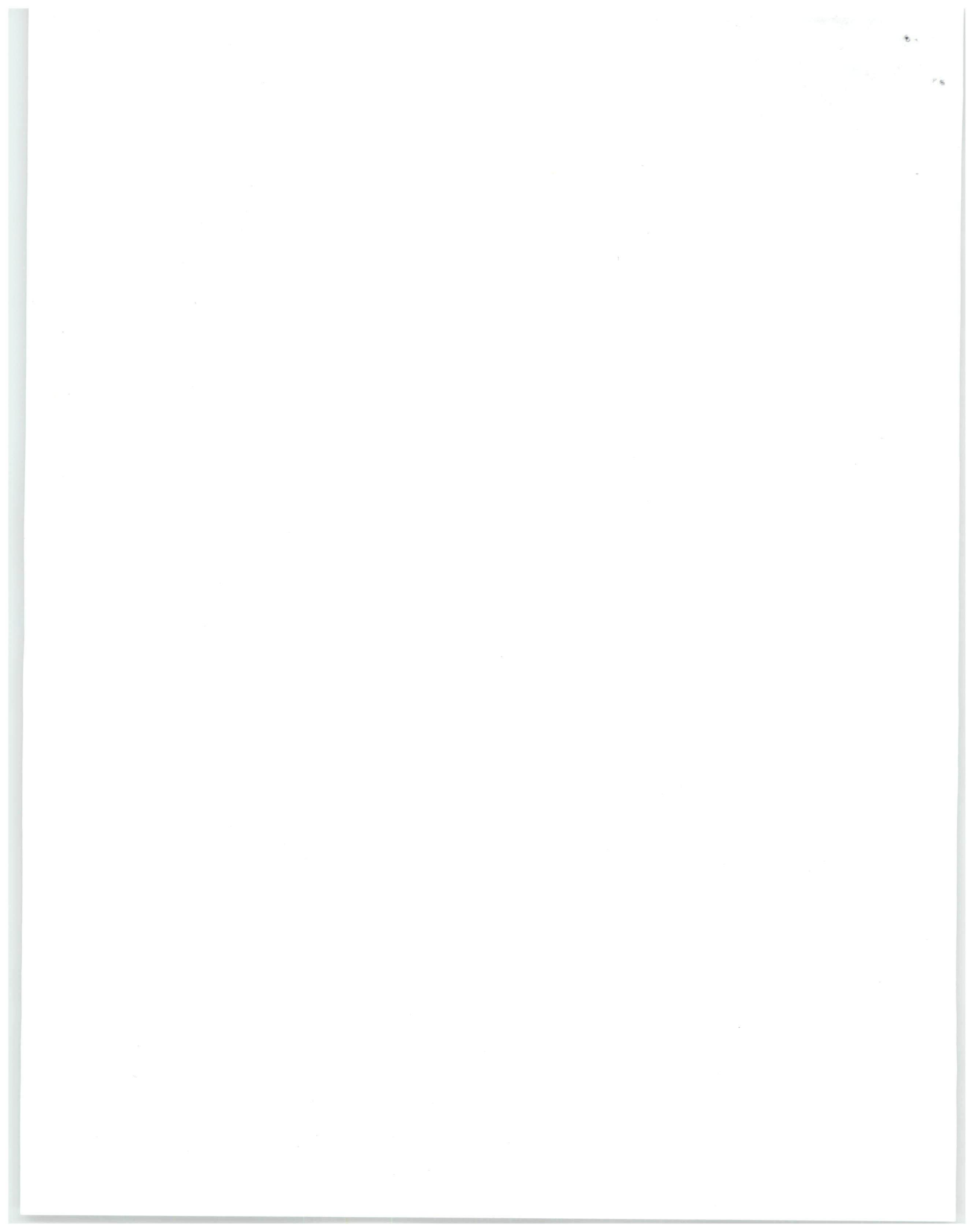
**Promotion** Lors de l'année 2005-2006, le Forum jeunesse Laval a réalisé diverses actions visant à asseoir sa notoriété dans la région. Ainsi, un site Web a été mis en ligne ([www.forumjeunesselaval.qc.ca](http://www.forumjeunesselaval.qc.ca)) et une tournée des organismes et des intervenants jeunesse a été réalisée afin d'échanger avec les partenaires du milieu. Finalement, le Forum a commandité un concours jeunesse touchant de près ses préoccupations et intitulé « *l'Énergiste de demain* ».



## FONDS SOUTIEN LAVAL

Mis en place sous l'égide de la CRÉ DE LAVAL, le Fonds Soutien Laval constitue un des volets du Fonds d'intervention économique régional (FIER) et vise à accroître la disponibilité en capital de risque afin d'appuyer le démarrage et le développement d'entreprises. De fait, le gouvernement s'est engagé à souscrire deux dollars pour chaque dollar investi par le milieu régional. Ville de Laval a consenti à appuyer la mise de fonds du gouvernement en y investissant 1M \$.

Le 14 juillet 2005, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Claude Béchar, et la ministre responsable de la région de Laval, Mme Michelle Courchesne, accompagnés du président de la CRÉ DE LAVAL et maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt, ont annoncé officiellement la création du Fonds Soutien de 3M \$ pour la région de Laval.



**MEMBRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE  
DES ÉLUS DE LAVAL – 2005-2006**

**MEMBRES DE L'EXÉCUTIF**

**Monsieur Gilles Vaillancourt**  
Maire et Président, Ville de Laval

**Monsieur André Boileau**  
Vice-président de l'exécutif, Ville de Laval

**Madame Jocelyne Guertin**  
Vice-présidente de l'exécutif, Ville de Laval

**Madame Lucie Hill Larocque**  
Secrétaire-trésorière, Ville de Laval

**Monsieur Benoît Fradet**  
Membre de l'exécutif, Ville de Laval

**Monsieur Basile Angelopoulos**  
Membre de l'exécutif, Ville de Laval

**Madame Francine Légaré**  
Membre de l'exécutif, Ville de Laval

**MEMBRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**Monsieur Jacques St-Jean**  
Conseiller municipal de St-François  
Ville de Laval

**Monsieur Norman Girard**  
Conseiller municipal de Vimont, Ville de Laval

**Madame Sylvie Clermont**  
Conseillère municipale de St-Vincent-de-Paul  
Ville de Laval

**Madame Madeleine Sollazzo**  
Conseillère municipale de Val des Arbres  
Ville de Laval

**Madame Michèle Des Trois Maisons**  
Conseillère municipale de Duvernay/Pont-Viau  
Ville de Laval

**Monsieur Jean-Jacques Lapière**  
Conseiller municipal de  
Concorde-Bois-de-Boulogne, Ville de Laval

**Monsieur Yvon Martineau**  
Conseiller municipal de St-Bruno, Ville de Laval

**Madame Ginette Grisé**  
Conseillère municipale de Laval-des-Rapides  
Ville de Laval

**Madame Ginette Legault Bernier**  
Conseillère municipale de l'Abord-à-Plouffe  
Ville de Laval

**Monsieur Alexandre Duplessis**  
Conseiller municipal de St-Martin  
Ville de Laval

**Monsieur Pierre Cléroux**  
Conseiller municipal de Ste-Dorothee  
Ville de Laval

**Monsieur Jean-Jacques Beldié**  
Conseiller municipal de Laval-les-Îles  
Ville de Laval

**Monsieur Robert Plante**  
Conseiller municipal de l'Orée-des-Bois  
Ville de Laval

**Monsieur Yvon Bromley**  
Conseiller municipal de Marc-Aurèle-Fortin  
Ville de Laval

**Monsieur Denis Robillard**  
Conseiller municipal de Ste-Rose  
Ville de Laval



**CONFÉRENCE RÉGIONALE  
DES ÉLUS DE LAVAL**

1555, boul. Chomedey, bureau 220  
Laval (Québec) H7V 3Z1  
Téléphone : (450) 686-4343  
Télécopieur : (450) 686-8377  
www.crelaval.qc.ca

**2005-2006**

**MEMBRES DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LAVAL**

**VAILLANCOURT, Gilles**  
Maire et Préfet  
Président de la CRÉ DE LAVAL

**BOILEAU, André**  
Vice-président du comité exécutif  
Vice-président de la CRÉ DE LAVAL

**GUERTIN, Jocelyne**  
Membre du comité exécutif  
Vice-présidente de la CRÉ DE LAVAL

**HILL LAROCQUE, Lucie**  
Conseillère municipale  
Secrétaire-trésorière de la CRÉ DE LAVAL

**ANGELOPOULOS, Basile**  
Membre du comité exécutif  
Membre de l'exécutif de la CRÉ DE LAVAL

**FRADET, Benoît**  
Membre du comité exécutif  
Membre de l'exécutif de la CRÉ DE LAVAL

**LÉGARÉ, Francine**  
Présidente du Conseil  
Membre de l'exécutif de la CRÉ DE LAVAL

**SECTEUR À VOCATION ÉCONOMIQUE**

**BÉDARD, Jean-Louis**  
Président  
Tourisme Laval

**LACROIX, Gilles**  
Président  
Table de concertation agro-alimentaire de Laval

**TALBOT, Raymond**  
Président  
Chambre de commerce et de l'industrie de Laval

**BUSSIÈRE, Louise**  
Membre du CA  
Laval Technopole

**SECTEUR DES ORGANISMES INSTITUTIONNELS ET DISPENSATEURS DE SERVICES**

**CHARBONNEAU, Francine**  
Présidente  
Conseil régional en éducation de Laval

**SAUVÉ, Monique**  
Présidente  
Conseil régional des partenaires  
du marché du travail

**PICHETTE, Christiane**  
Présidente (jusqu'en décembre 2005)  
Agence régionale Santé et  
Services sociaux de Laval

**RANGER, Marc**  
Conseiller syndical - SCFP  
Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

**SECTEUR DES ORGANISMES ASSOCIATIFS ET COMMUNAUTAIRES**

**FILIATRAULT, Denise**  
Administratrice  
Conseil régional de l'environnement de Laval

**CHAMPAGNE, Nancy**  
Administratrice  
Corporation de développement  
communautaire de Laval

**CHAMPAGNE, Catherine**  
Présidente  
Forum jeunesse Laval

**TREMBLAY, Yves**  
Membre  
Conseil de la Culture

**DÉPUTATION PROVINCIALE**

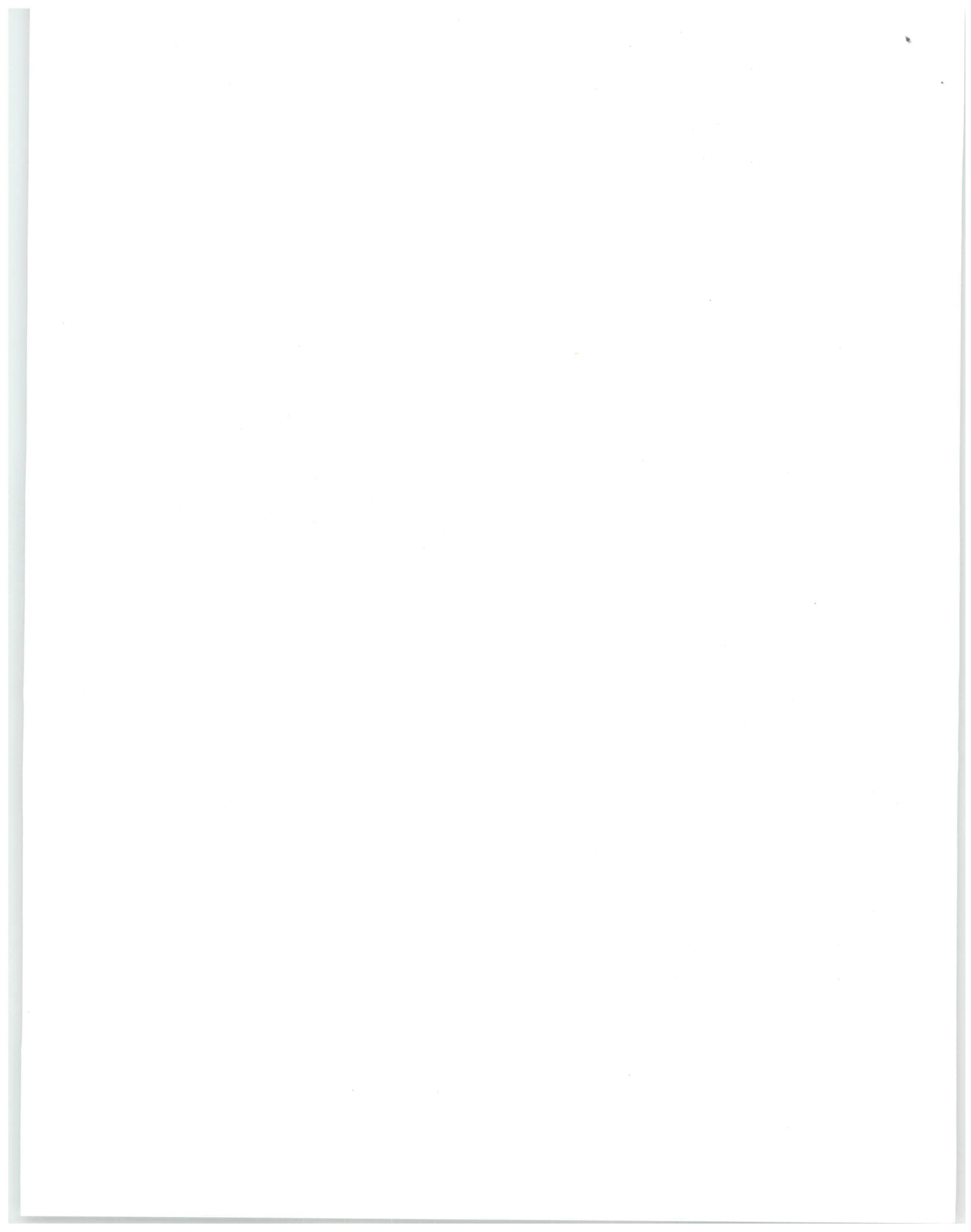
**COURCHESNE, Michelle**  
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Ministre responsable de la région de Laval  
Députée de Fabre

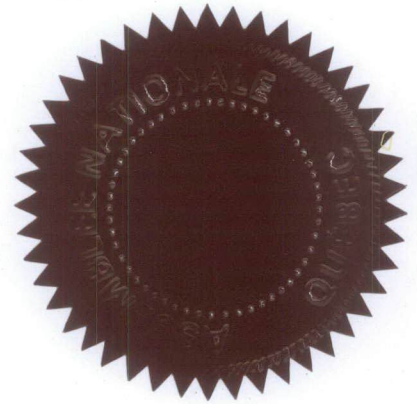
**AUCLAIR, Vincent**  
Député de Vimont

**CLERMONT, Maurice**  
Député de Mille-Îles

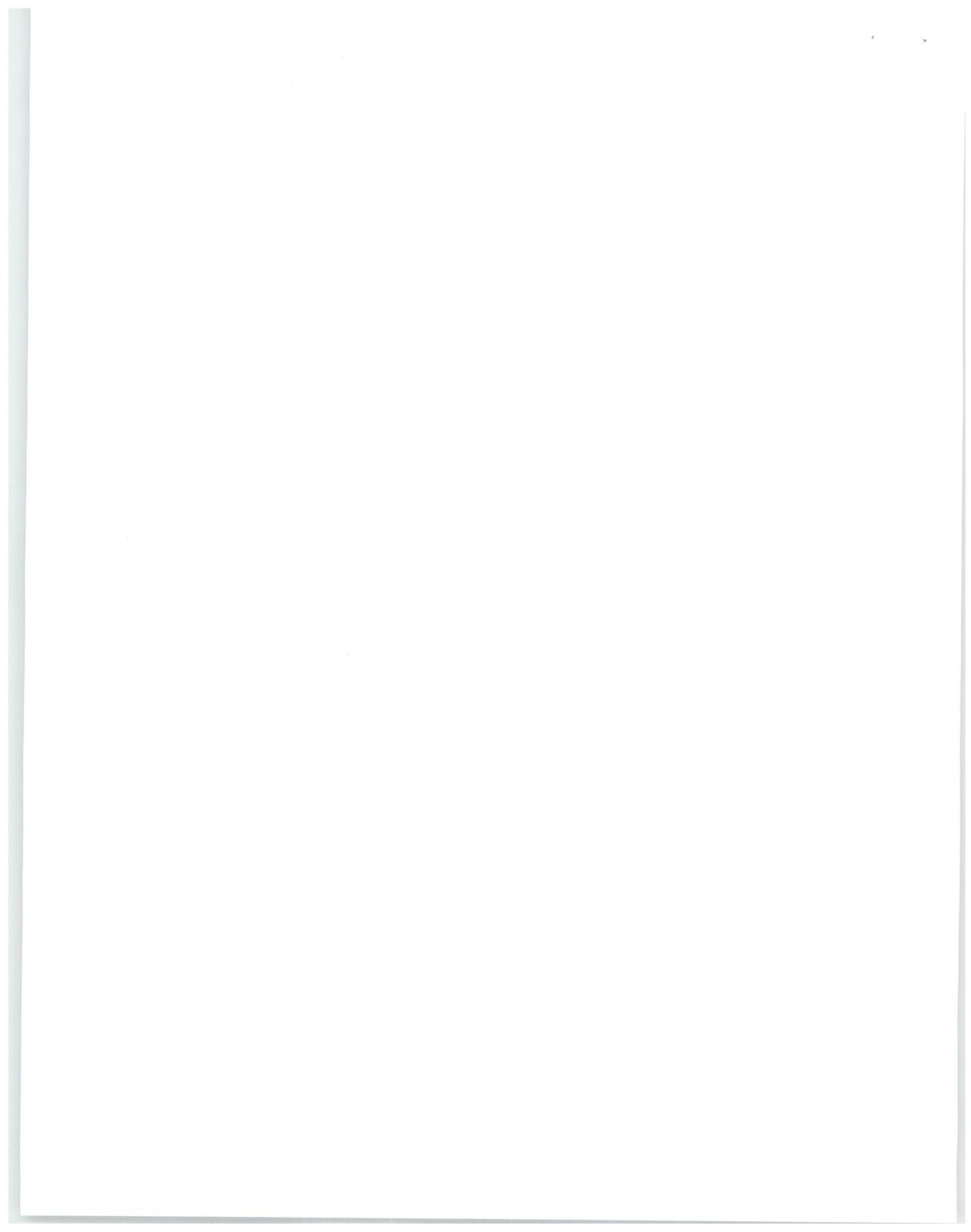
**MULCAIR, Thomas**  
Député de Chomedey

**PAQUET, Alain**  
Député de Laval-des-Rapides



**Conférence régionale des élus de Laval****États financiers consolidés  
au 31 mars 2006**

Rapport des vérificateurs	2
<hr/>	
États financiers	
Résultats consolidés	3
Évolution des actifs nets consolidée	4
Flux de trésorerie consolidés	5
Bilan consolidé	6
Notes complémentaires	7 - 12
Renseignements supplémentaires consolidés	13 - 14



## Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de  
Conférence régionale des élus de Laval

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'organisme Conférence régionale des élus de Laval au 31 mars 2006 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Laval  
Le 5 mai 2006



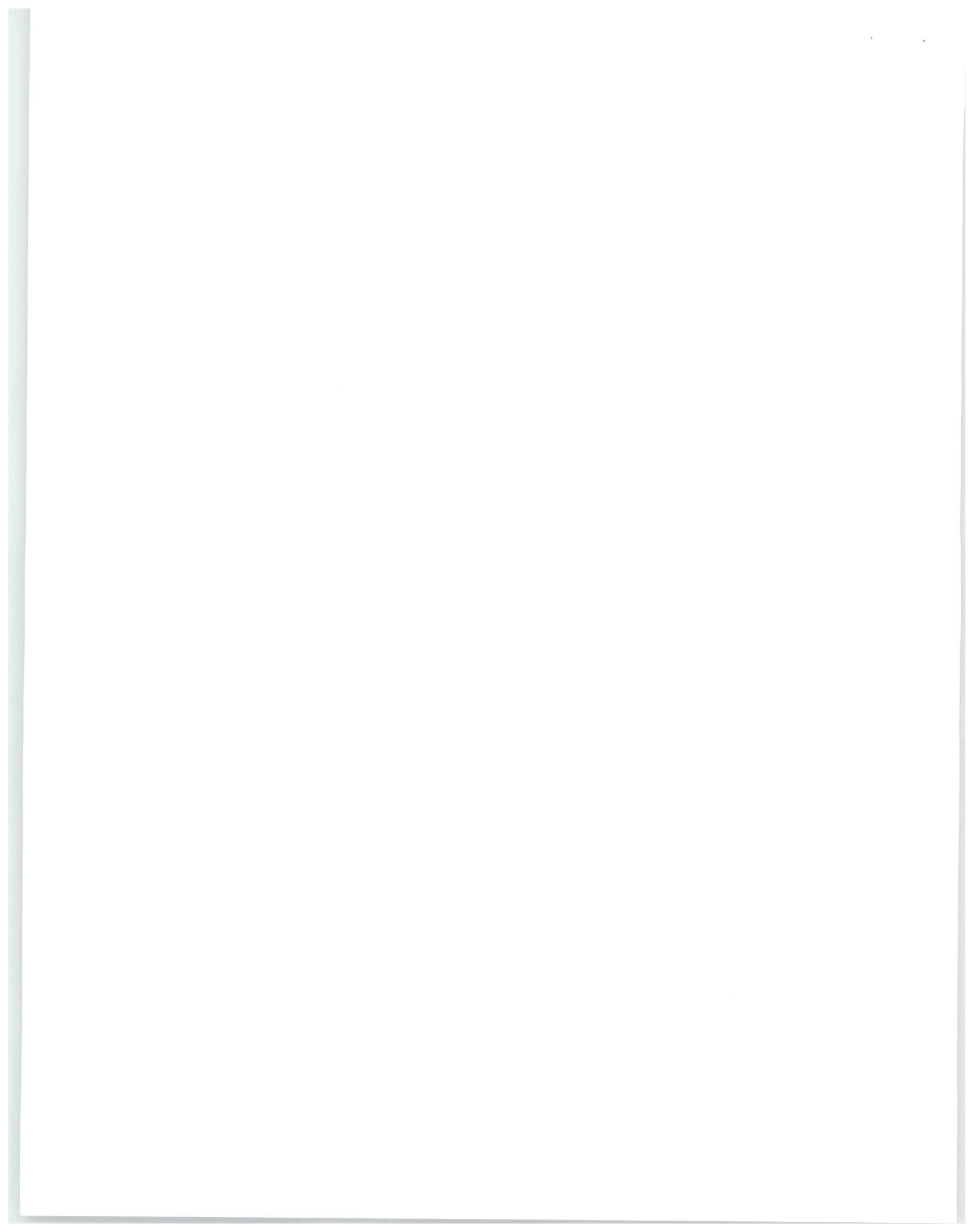
## Conférence régionale des élus de Laval

### Résultats consolidés

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006	2005
	\$	\$
<b>Produits (note 4) (page 13)</b>	<b>1 856 382</b>	<b>2 013 173</b>
Charges de fonctionnement (page 14)	676 796	583 412
Charges reliées aux programmes (page 14)	558 392	952 502
Charges reliées aux mandats spéciaux (page 14)	554 676	414 550
	<b>1 789 864</b>	<b>1 950 464</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>66 518</b>	<b>62 709</b>

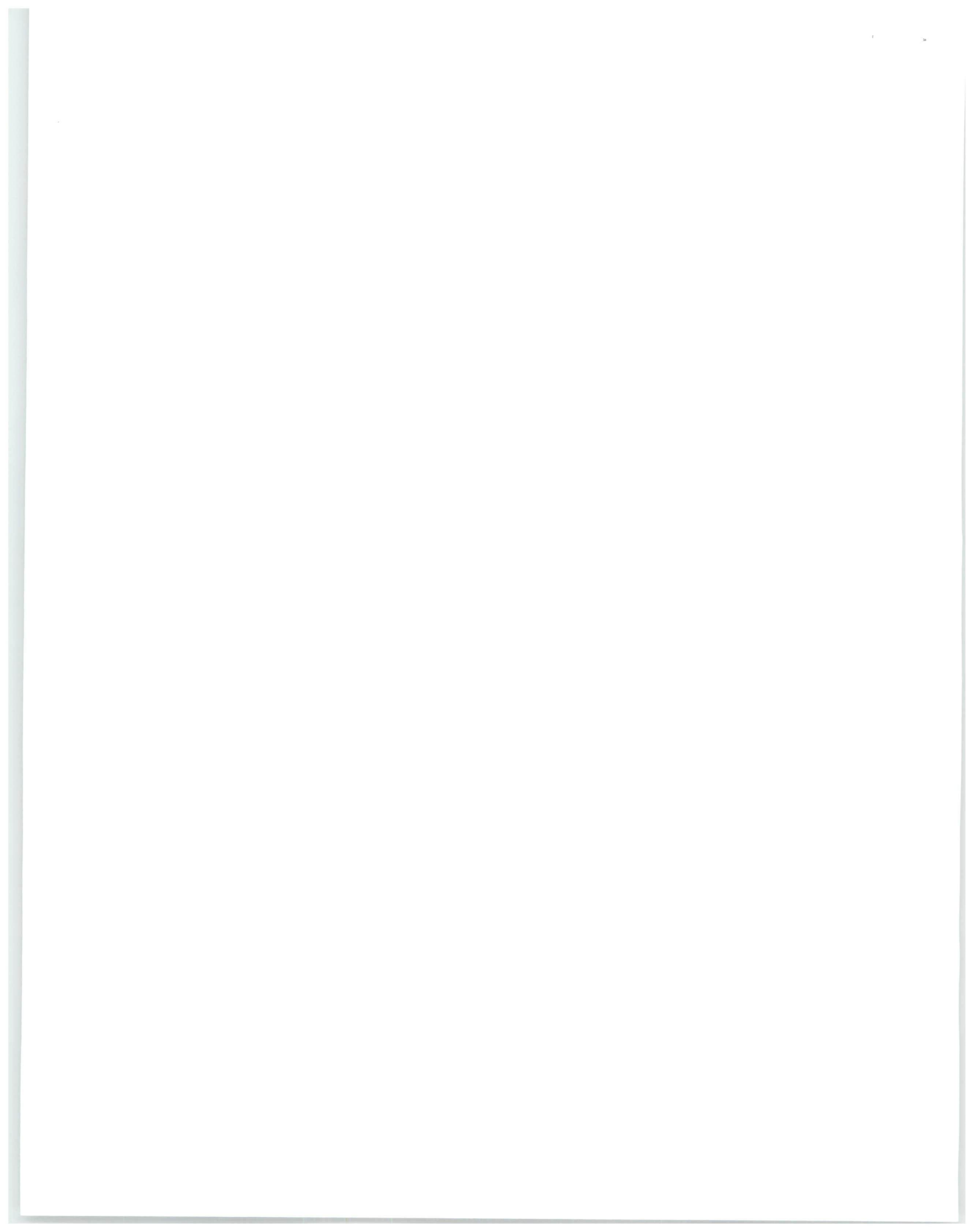
Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 4 fournit d'autres informations sur les résultats.



**Conférence régionale des élus de Laval**  
**Évolution des actifs nets consolidée**  
 de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006		2005
	Actifs nets		
	Non affectés	Investis en immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	501 592	63 632	565 224
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	86 546	(20 028)	66 518
Investissement en immobilisations	(20 284)	20 284	
Solde à la fin	567 854	63 888	631 742

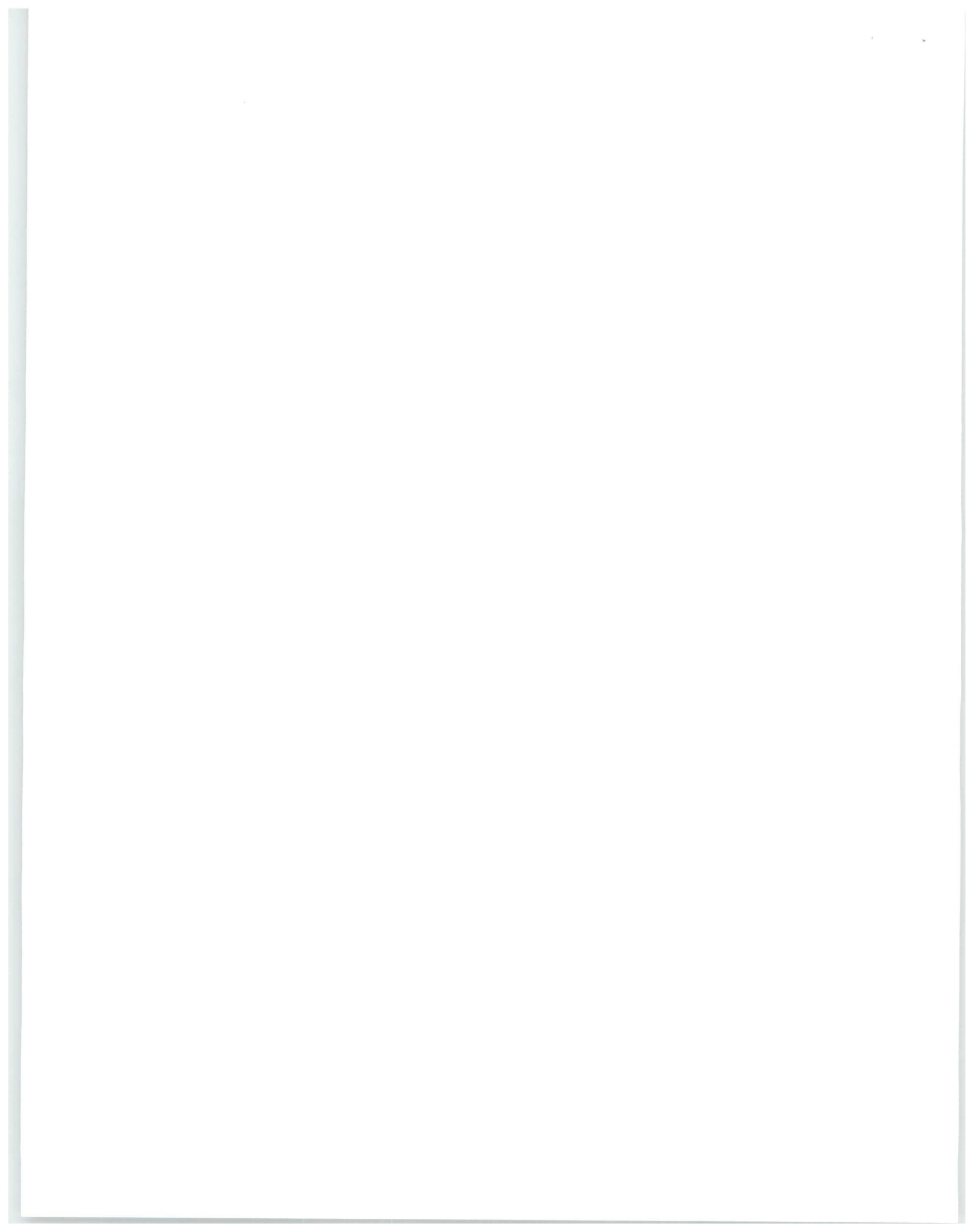
Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



**Conférence régionale des élus de Laval**  
**Flux de trésorerie consolidés**  
 de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	66 518	62 709
Éléments hors caisse	20 028	22 605
Amortissement des immobilisations		
Diminution (augmentation) des subventions gouvernementales provinciales à recevoir	200 837	(390 113)
Augmentation des subventions à recevoir - Programme "AVEC"	(220 000)	
Diminution (augmentation) des sommes à recevoir	(6 589)	11 672
Augmentation des frais payés d'avance	(3 410)	(1 200)
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs et charges à payer	30 505	(89 054)
Augmentation des apports reportés	<u>419 102</u>	<u>409 235</u>
Rentrées nettes de fonds	506 991	25 854
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>		
Immobilisations et sorties nettes de fonds	<u>(20 284)</u>	<u>(7 396)</u>
Augmentation de l'encaisse	486 707	18 458
Encaisse au début	<u>3 651 340</u>	<u>3 632 882</u>
Encaisse à la fin	<u><u>4 138 047</u></u>	<u><u>3 651 340</u></u>

Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

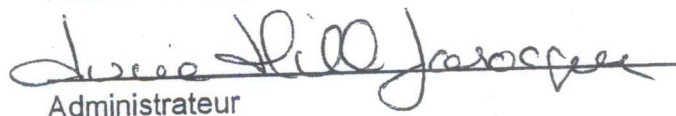


**Conférence régionale des élus de Laval**  
**Bilan consolidé**  
 au 31 mars 2006

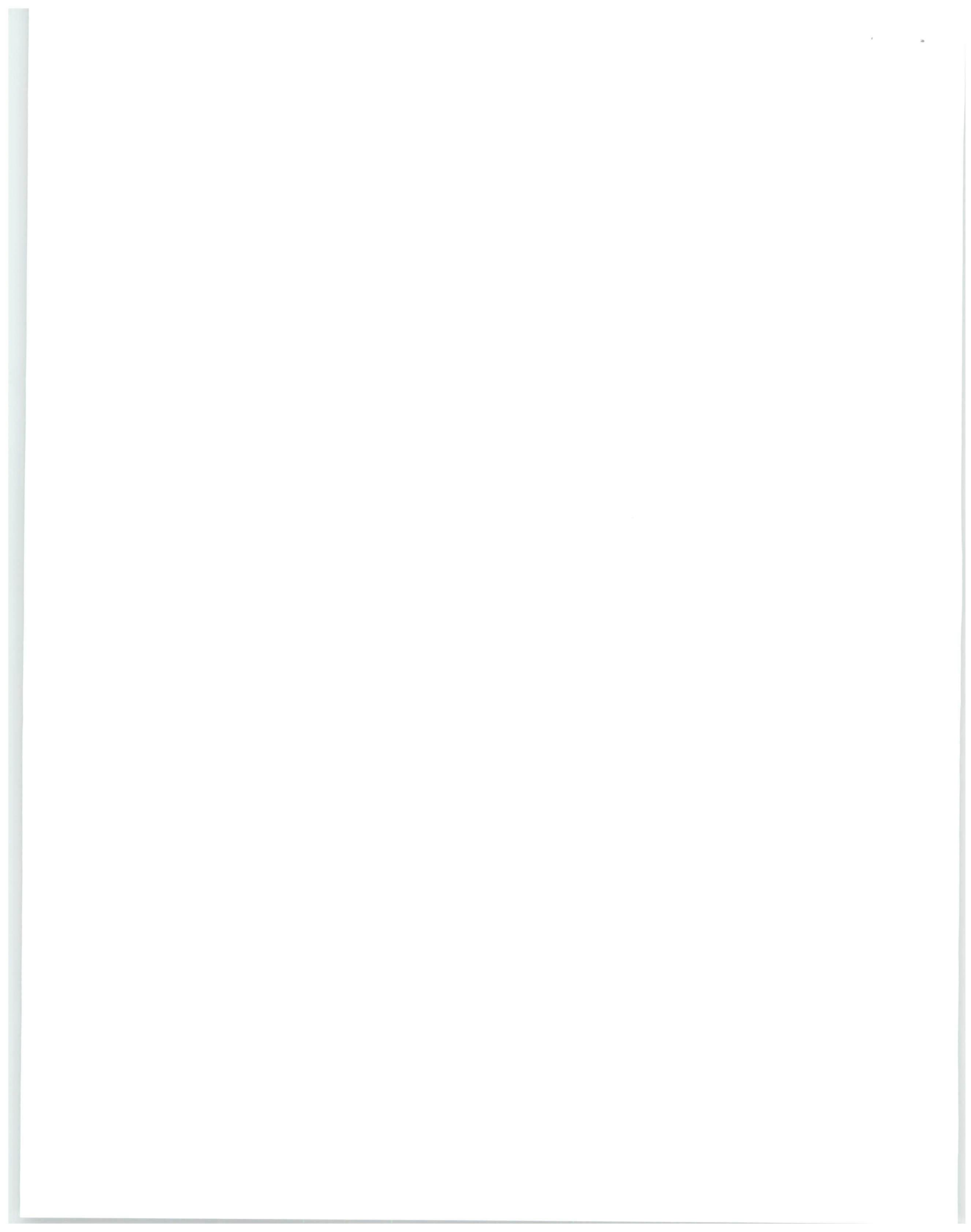
	2006	2005
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	4 138 047	3 651 340
Subventions gouvernementales provinciales à recevoir	914 742	1 115 579
Subvention à recevoir - Programme "AVEC" (note 8)	220 000	
Sommes à recevoir	33 657	27 068
Frais payés d'avance	4 610	1 200
	<u>5 311 056</u>	<u>4 795 187</u>
Immobilisations (note 5)	63 888	63 632
	<u>5 374 944</u>	<u>4 858 819</u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	82 061	51 556
Apports reportés		
Forum Jeunesse (note 6)	1 735 145	1 962 226
Fonds de développement régional (note 7)	1 645 996	1 359 813
Programme "AVEC" (note 8)	340 000	
Interventions régionales (note 9)	800 000	800 000
Table agroalimentaire de Laval (note 10)	90 000	120 000
Régionalisation de l'immigration (note 13)	50 000	
	<u>4 743 202</u>	<u>4 293 595</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Non affectés	567 854	501 592
Investis en immobilisations	63 888	63 632
	<u>631 742</u>	<u>565 224</u>
	<u>5 374 944</u>	<u>4 858 819</u>

Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

  
 Administrateur

  
 Administrateur



# Conférence régionale des élus de Laval

## Notes complémentaires

au 31 mars 2006

---

### 1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu du décret 222-2004 de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, a été reconnu par le gouvernement du Québec comme l'instance régionale représentative de la région de Laval en matière de développement régional. Il est reconnu comme une personne morale selon l'article 97 défini par le code civil du Québec et est exempt d'impôt.

La Conférence régionale des élus de Laval a comme principal mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement au palier local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au Ministre sur le développement de la région.

### 2 - CONVENTIONS COMPTABLES

#### Principes de consolidation

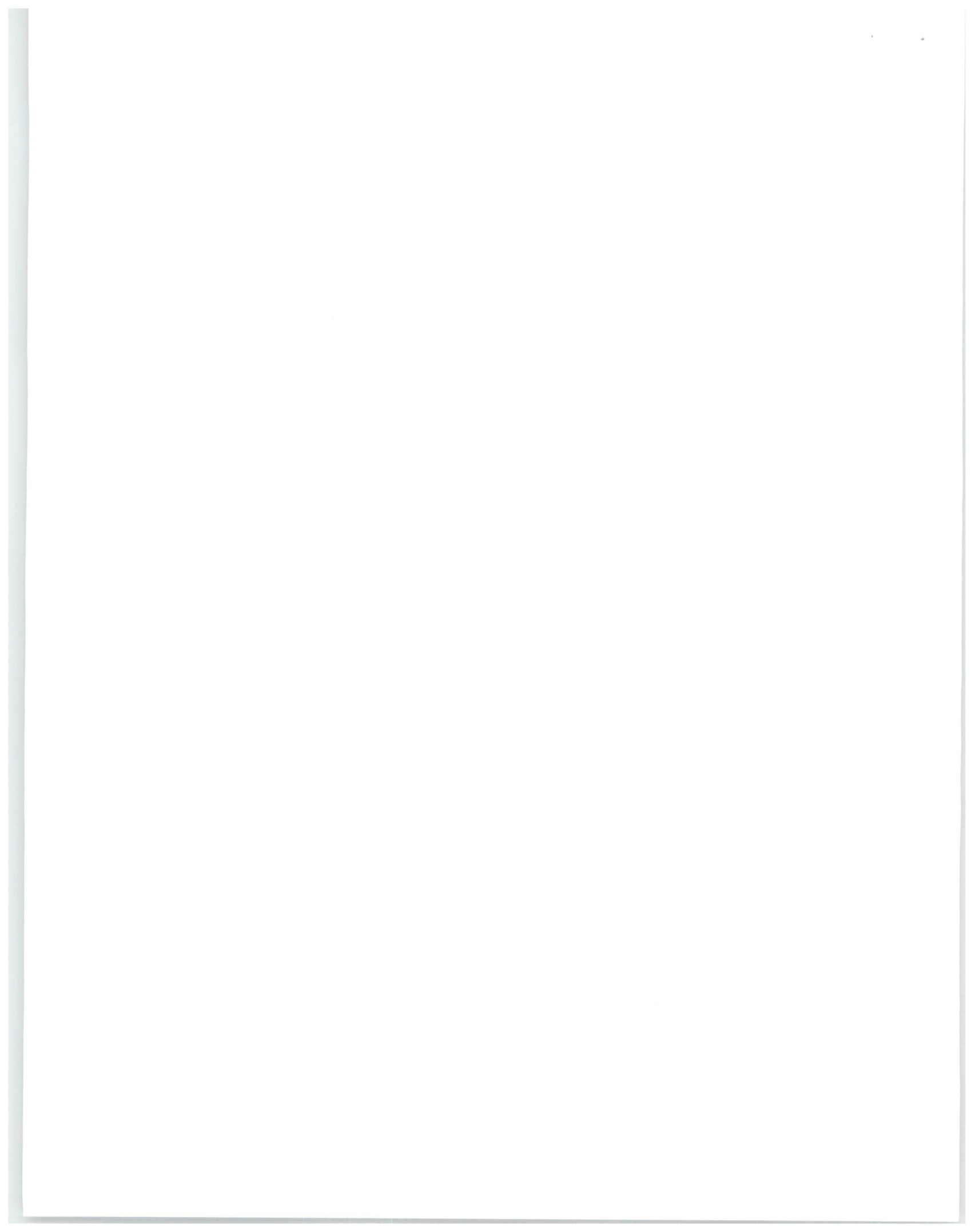
Ces états financiers incluent les comptes de l'organisme et de sa filiale en propriété exclusive « Fonds d'Aide à l'Entreprise de Laval Inc. »

#### Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Entité contrôlée

À titre d'unique actionnaire, l'organisme a formé une société, constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant comme dénomination sociale « Fonds d'Aide à l'Entreprise de Laval Inc. » et lui a confié la responsabilité d'administrer le Fonds d'aide aux entreprises.



# Conférence régionale des élus de Laval

## Notes complémentaires

au 31 mars 2006

### 2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

#### Amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes d'amortissement et les taux annuels qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Mobilier et matériel de bureau	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %

#### Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

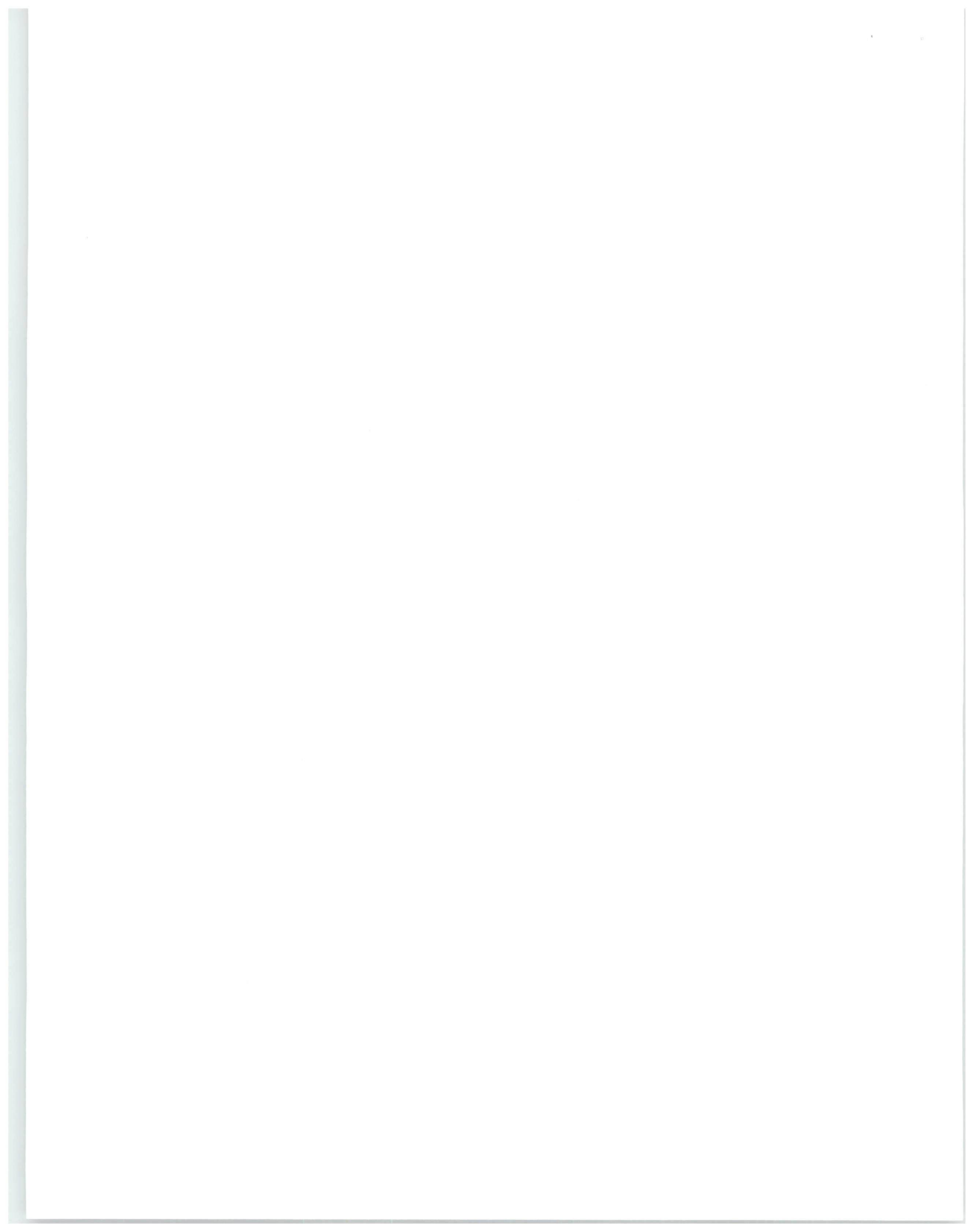
### 3 - PARTICIPATION DANS UNE FILIALE

Les différents éléments de la filiale se détaillent comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Actif total	100	100
Capitaux propres	100	100

### 4 - INFORMATIONS SUR LES PRODUITS

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Apports - Subventions du gouvernement provincial	1 672 939	1 950 465



**Conférence régionale des élus de Laval**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2006

**5 - IMMOBILISATIONS**

	2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	164 850	124 295	40 555
Mobilier et matériel de bureau	77 716	54 383	23 333
Améliorations locatives	10 574	10 574	
	<u>253 140</u>	<u>189 252</u>	<u>63 888</u>

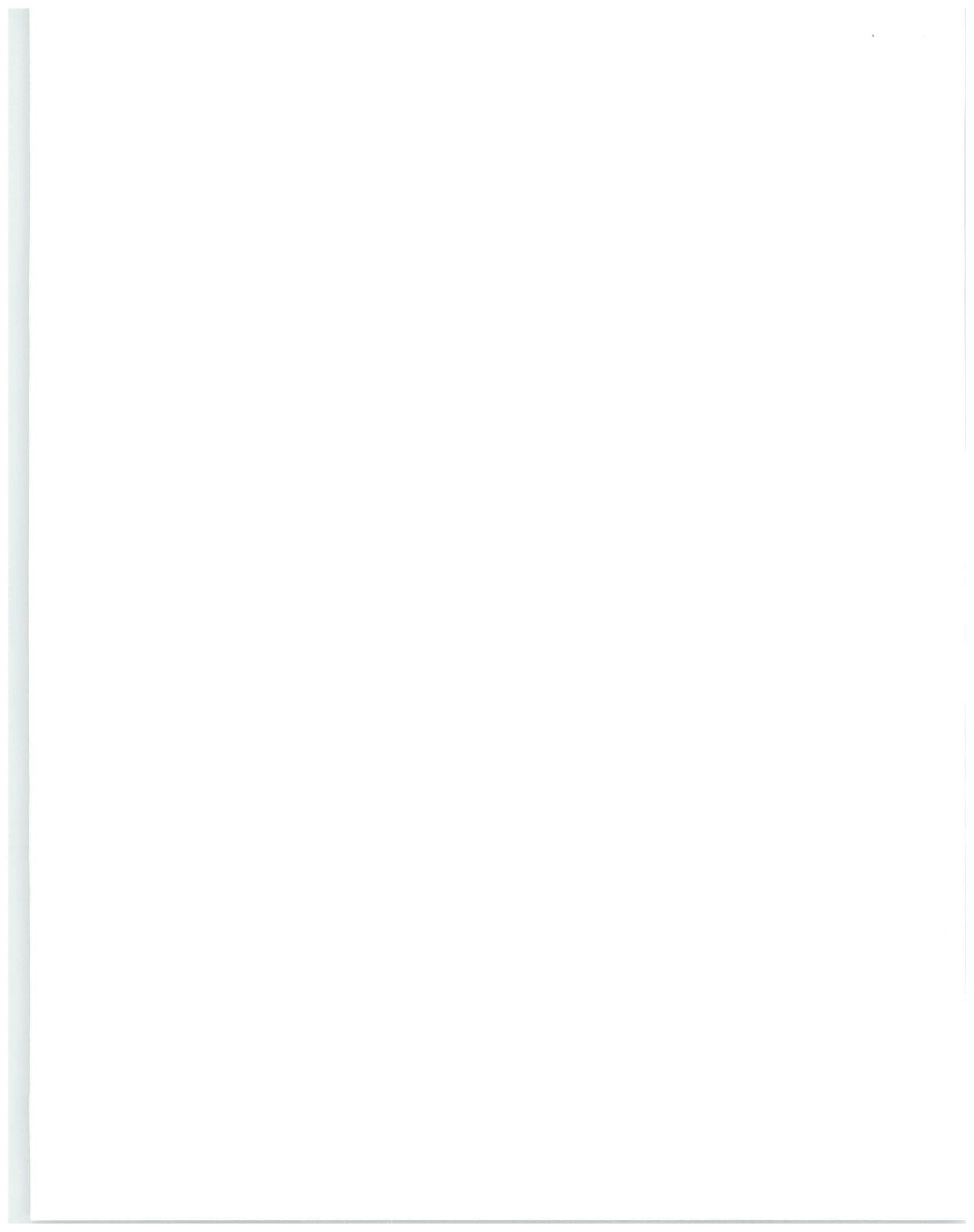
	2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	145 723	111 013	34 710
Mobilier et matériel de bureau	76 559	48 694	27 865
Améliorations locatives	10 574	9 517	1 057
	<u>232 856</u>	<u>169 224</u>	<u>63 632</u>

**6 - APPORTS REPORTÉS - FORUM JEUNESSE**

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu octroyer des apports de 192 771 \$ du gouvernement provincial visant le programme Forum Jeunesse.

	2006				
	Solde au début	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produit	Transfert au programme "AVEC"	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
Fonctionnement	127 210	192 771	(176 224)		143 757
Projets Portrait	8 346		(8 346)		
FRIJ	1 826 670		(115 282)	(120 000)	1 591 388
	<u>1 962 226</u>	<u>192 771</u>	<u>(299 852)</u>	<u>(120 000)</u>	<u>1 735 145</u>

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est engagé d'après des protocoles d'entente à verser un montant total de 267 879 \$ pour le programme Forum Jeunesse, dont 240 000 \$ sont pour le Programme "AVEC". Au 31 mars 2006, le solde non engagé est de 1 323 509 \$.



## Conférence régionale des élus de Laval

### Notes complémentaires

au 31 mars 2006

#### 7 - APPORTS REPORTÉS - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

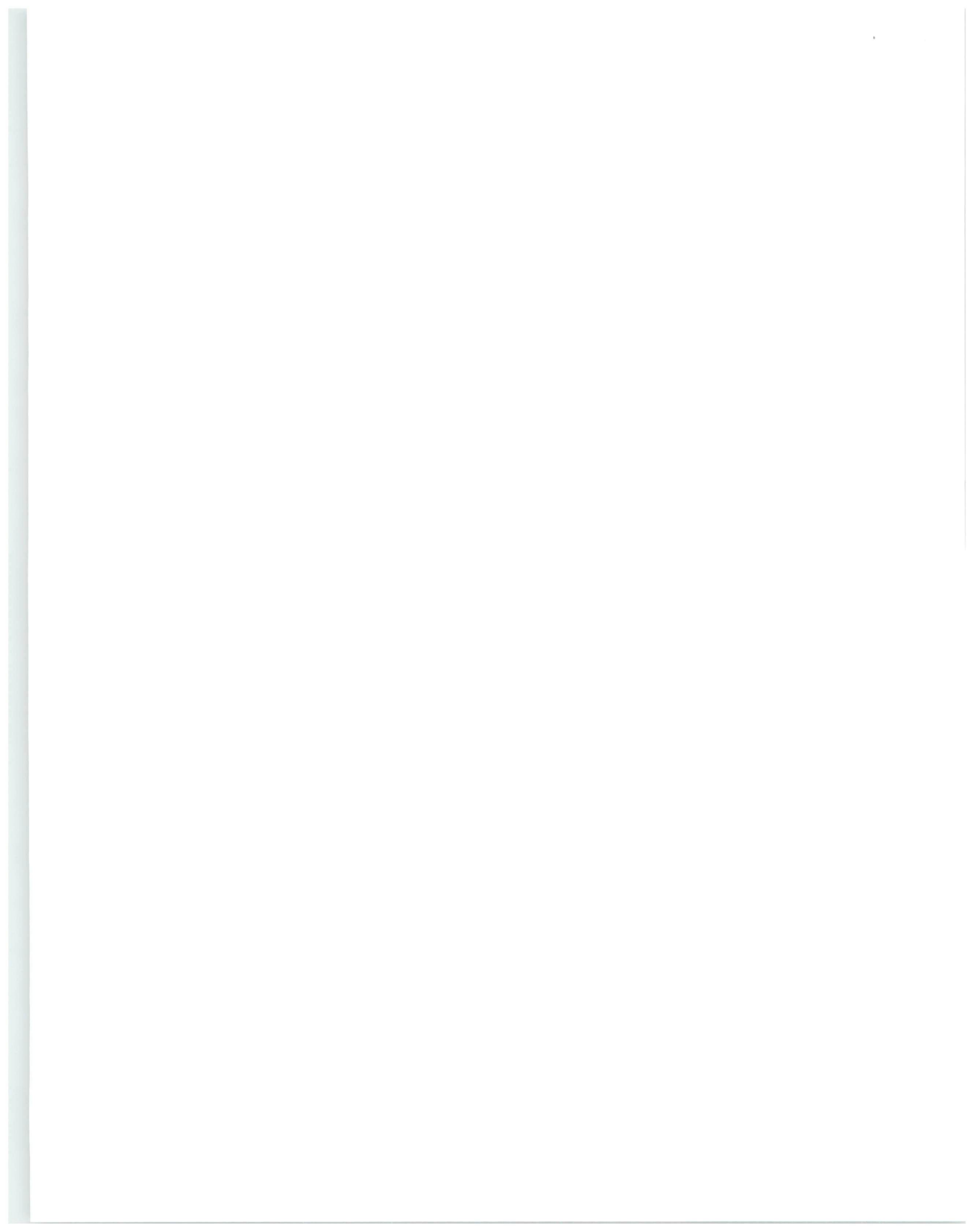
Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu octroyer des apports de 1 457 371 \$ du gouvernement provincial, dont 914 742 \$ sont à recevoir, visant les mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques et au financement de toute autre activité exercée par une conférence régionale des élus (CRÉ de Laval).

	2006				
	Solde au début	Transfert	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
Non engagé	106 980	(510 796)	650 341	-	246 525
Engagé 1998-2003	172 000	(102 000)		(20 000)	50 000
Engagé 2003-2004	110 833			(88 953)	21 880
Engagé 2004-2005	970 000			(50 000)	920 000
Engagé 2005-2006			807 030	(399 439)	407 591
Fonctionnement		612 796		(612 796)	
	<u>1 359 813</u>	<u>-</u>	<u>1 457 371</u>	<u>(1 171 188)</u>	<u>1 645 996</u>

#### 8 - APPORTS REPORTÉS - PROGRAMME "AVEC"

Au cours de l'exercice, une entente régionale pour le Programme "AVEC" a été signée entre la Ville de Laval, la Commission Scolaire de Laval, la Commission Scolaire Sir-Wilfrid Laurier, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme. Les parties se sont engagées à contribuer pour un montant total de 1 320 000 \$ sur une période de 3 ans. Selon cette entente, l'organisme assurera la coordination du projet.

	2006	2005
	\$	\$
Solde au début	-	-
Transfert - Forum Jeunesse	120 000	
Service rendu par l'organisme pour la coordination	108 740	
Montant encaissé		
Montant à recevoir à la fin	<u>220 000</u>	
	448 740	-
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(108 740)</u>	
Solde à la fin	<u>340 000</u>	<u>-</u>



**Conférence régionale des élus de Laval**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2006

**9 - APPORTS REPORTÉS - INTERVENTIONS RÉGIONALES**

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Solde au début	800 000	800 000
Montant encaissé	-	-
	<u>800 000</u>	<u>800 000</u>
Montant constaté à titre de produits de l'exercice		
Solde à la fin	<u>800 000</u>	<u>800 000</u>

**10 - APPORTS REPORTÉS - TABLE AGROALIMENTAIRE DE LAVAL**

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Solde au début	120 000	75 000
Montant encaissé		75 000
Montant à recevoir à la fin		
	<u>120 000</u>	<u>150 000</u>
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(30 000)</u>	<u>(30 000)</u>
Solde à la fin	<u>90 000</u>	<u>120 000</u>

**11 - APPORTS REPORTÉS - CENTRES DE LA PETITE ENFANCE ET DES GARDERIES**

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Solde au début		75 756
Montant encaissé		
Montant à recevoir au début		
	-	75 756
Montant constaté à titre de produits de l'exercice		<u>(75 756)</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>

**12 - APPORTS REPORTÉS - ROUTE VERTE**

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu octroyer des apports de 124 430 \$ du ministère du Transport du Québec (MTQ) visant la réalisation du projet de Route verte à Laval.

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Solde au début		-
Montant encaissé	124 430	20 837
	<u>124 430</u>	<u>20 837</u>
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(124 430)</u>	<u>(20 837)</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>



**Conférence régionale des élus de Laval**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2006

**13 - APPORTS REPORTÉS - RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION**

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu octroyer des apports de 50 000 \$ du gouvernement provincial visant le programme régional d'intégration.

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Montant encaissé	50 000	
Montant constaté à titre de produits de l'exercice		
Solde à la fin	<u>50 000</u>	<u>-</u>

**14 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

**15 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé d'après des contrats de location échéant en 2011 à verser une somme de 280 178 \$ pour la location d'un local et d'un photocopieur. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 61 264 \$ de 2007 à 2010 et à 35 122 \$ en 2011.



**Conférence régionale des élus de Laval**  
**Renseignements supplémentaires consolidés**  
 de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Fonctionnement		
Gouvernement provincial		
Fonds de développement régional-fonctionnement (MAMSL) (1)	612 796	521 412
CLD de Laval	64 000	62 000
Intérêts	38 172	62 708
Honoraires de gestion	20 000	
	<u>734 968</u>	<u>646 121</u>
Programmes		
Gouvernement provincial		
Aide aux entreprises - garantie de prêts		1 524
Fonds de développement régional - projets 1998-2003	20 000	345 435
Fonds de développement régional - projets 2003-2004	88 953	291 043
Fonds de développement régional - projets 2004-2005	50 000	314 500
Fonds de développement régional - projets courants	399 439	
	<u>558 392</u>	<u>952 502</u>
Mandats spéciaux		
Gouvernement provincial		
Centres de la petite enfance et des garderies		75 756
Forum Jeunesse - Fonctionnement	176 224	109 079
Forum Jeunesse - Projets Portrait	8 346	43 548
Forum Jeunesse - FRIJ	115 282	135 330
Table agroalimentaire de Laval	30 000	30 000
Route Verte	124 430	20 837
Autres		
Programme "AVEC"	108 740	
	<u>563 022</u>	<u>414 550</u>
	<u>1 856 382</u>	<u>2 013 173</u>

(1) Ministère des Affaires municipales du Sport et du Loisir



**Conférence régionale des élus de Laval**  
**Renseignements supplémentaires consolidés**  
 de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006	2005
	\$	\$
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Rémunération du personnel	370 041	284 906
Administration générale		
Contractuels	31 061	19 246
Locaux	53 831	53 174
Télécommunications	8 514	8 518
Frais de déplacement, représentation et réunion	33 735	31 876
Frais de bureau et de service informatique	30 640	40 834
Publicité, promotion et commandite	10 560	21 137
Cotisations	1 909	2 331
Assurances	3 079	2 749
Honoraires professionnels	19 299	27 017
Intérêts	1 748	1 537
Étude, recherche et avis régionaux	28 275	817
Formation	2 560	3 334
Amortissement des immobilisations	17 544	19 598
CLD de Laval	64 000	62 000
Dépenses diverses		4 338
	<u>676 796</u>	<u>583 412</u>
<b>CHARGES RELIÉES AUX PROGRAMMES</b>		
Fonds de développement régional - projets 1998-2003	20 000	345 435
Fonds de développement régional - projets 2003-2004	88 953	291 043
Fonds de développement régional - projets 2004-2005	50 000	314 500
Fonds de développement régional - projets courants	399 439	
Aides aux entreprises - garantie de prêts		1 524
	<u>558 392</u>	<u>952 502</u>
<b>CHARGES RELIÉES AUX MANDATS SPÉCIAUX</b>		
Centres de la petite enfance et des garderies		75 756
Forum Jeunesse - Fonctionnement	173 740	106 072
Forum Jeunesse - Amortissement des immobilisations	2 484	3 007
Forum Jeunesse - Projets Portrait		43 548
Forum Jeunesse - FRIJ	115 282	135 330
Programme "AVEC"	108 740	
Table agroalimentaire de Laval	30 000	30 000
Route Verte	124 430	20 837
	<u>554 676</u>	<u>414 550</u>

